

Rennes (Ille-et-Vilaine)
Palais Saint-Georges

Rapport final d'opération de diagnostic archéologique

sous la direction de

Dominique Pouille

avec la collaboration de

Philippe Boulinguez

Arnaud Desfonds

Adrien Etienvre

Françoise Labaune-Jean

Pierrick Leblanc

Vincent Pommier

Myriam Texier



Rennes (Ille-et-Vilaine)
Palais Saint-Georges

Rapport final d'opération de diagnostic archéologique

sous la direction de

Dominique Pouille

avec la collaboration de

Philippe Boulinguez

Arnaud Desfonds

Adrien Etienvre

Françoise Labaune-Jean

Pierrick Leblanc

Vincent Pommier

Myriam Texier

Inrap Grand-Ouest

37, rue du Bignon, 35577 Cesson-Sévigné

Tel. 02 23 36 00 40

Février 2013

Sommaire

Fiche Signalétique	p.4
I - Données administratives, techniques et scientifiques	p.5
Générique de l'opération	p.6
Notice scientifique	p.7
Arrêté de prescription	p.8
Projet d'intervention	p.13
Arrêté de désignation	p.16
1.1 Le site et son environnement	p.17
1.1.1 Le contexte géographique et géologique du site.	p.17
1.1.2 Le contexte archéologique	p.17
1.2 Modalités d'intervention	p.19
1.2.1 Le diagnostic : modalités d'intervention et enregistrement des données	p.19
1.2.2 Objectifs et déroulement de la phase d'étude.	p.21
II - Résultats	p.23
2 Résultats	p.25
2.1 Le sondage 1	p.25
2.2 Le sondage 2	p.26
2.3 Le sondage 3	p.32
2.4 Le sondage 4	p.37
2.5 Le sondage 5	p.44
2.6 Conclusion	p.47
Bibliographie	p.52
III - Annexes	p.53
3.1 Etude céramique	p.55
3.2 Etudes anthropologique	p.57

Fiche Signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département

Ille et Vilaine

Commune

Rennes

Adresse ou lieu-dit

Caserne Saint-Georges

Code INSEE

35238

n° de l'entité archéologique

non attribué

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

X : 1352250

Y : 7222650

Z : 35,50m à 35,80m /ngf

Références cadastrales

Commune de Rennes

Année

(1980)

Section BP 01

Propriété du terrain

Ville de Rennes

Références de l'opération

N° de l'arrêté de prescription

2011-111

N° de l'arrêté de désignation du responsable

2012-108

Maître d'ouvrage des travaux

Ville de Rennes

Nature de l'aménagement

Projet immobilier

Responsable scientifique

Pouille Dominique

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné cedex

Tel : 0223360040

Grand-ouest@inrap.fr

Dates d'intervention sur le terrain

Diagnostic

27/08 au 19/10/2012

I - Données administratives, techniques et scientifiques

Générique de l'opération

Intervenants scientifiques

SRA : P.-A. Besombes

INRAP : D. Pouille, Responsable scientifique

M. Baillieu Adjoint scientifique et technique

Intervenants administratifs

DRAC de Bretagne , SRA :

S. Deschamps, Conservateur régional de l'archéologie

INRAP interrégion Grand Ouest :

C. Le Potier, Directeur interrégional

-

Aménageur :

Ville de Rennes

Organigramme de l'équipe scientifique :

Responsable d'opération : D. Pouille

Technicien : A. Etienvre, A. Desfonds

Technicien dessinateur : A. Desfonds

Topographe : Ph. Boulinguez, P. Leblanc, V. Pommier

Spécialiste du mobilier : F. Labaune

Anthropologue : M. Texier

Notice scientifique

La parcelle concernée par ce diagnostic est située dans un secteur de la ville de Rennes particulièrement sensible du point de vue archéologique. En effet ce terrain est avant tout situé dans l'emprise de l'ancienne abbaye Saint-Georges, dont les bâtiments, excepté le logis, ont été démolis au début du XIX^e s. Selon la tradition cet établissement religieux aurait été édifié en 1032 sous l'impulsion du duc de Bretagne Alain III. Au début du XV^e s ces installations sont englobées dans la zone fortifiée, dont la muraille constituera désormais les limites au nord à l'est et au sud. Cette abbaye, comme son homologue l'abbaye Saint-Melaine, située à quelques centaines de mètres plus au nord, matérialise vraisemblablement la zone d'extension maximale de la ville antique. Au Moyen-Age, avant la construction de la muraille, elle était d'ailleurs limitée au nord par le tracé d'une voie importante menant à la ville et appelée « *via publica* ». Pour autant, en ce qui concerne l'époque antique, le secteur est très mal connu. Comme pour toute la partie sud-est de la ville on ne dispose quasiment d'aucune information. Ce diagnostic offre donc une opportunité de disposer de nouvelles données à ce sujet. Malgré des contraintes importantes interdisant de mener le diagnostic suivant les méthodes habituelles et notamment limitant considérablement l'étendue des sondages, les observations effectuées sont particulièrement intéressantes : elles concernent trois points principaux. L'existence probable à cet emplacement de vestiges antiques construits de nature pour l'instant indéterminée. Des vestiges correspondant vraisemblablement à plusieurs états successifs de la face sud de l'abbatiale, s'échelonnant entre l'époque carolingienne et la fin du XVIII^e s ont pu être observés. L'existence d'une construction apparemment antérieure à la date de fondation traditionnelle de l'abbaye n'est d'ailleurs pas sans poser de questions. La présence d'un immense creusement (une ancienne carrière) a été identifiée. Il est antérieur à certains des bâtiments conventuels, dont les parties basses étaient d'ailleurs installées dans l'excavation. Le diagnostic a également révélé que les démolitions du début du XIX^e s. ont servi à remblayer les zones excavées qui existaient encore à l'époque. De nombreux éléments d'architecture provenant de l'abbatiale ont d'ailleurs été retrouvés dans ces remblais. Bien que les perturbations et l'écrêtement des niveaux soient ici importants le patrimoine archéologique conservé à cet emplacement présente un grand intérêt notamment parce qu'il s'agit d'un secteur très mal connu de la ville.

Arrêté de prescription



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2011-111 portant prescription de diagnostic archéologique

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature paru au recueil des actes administratifs n° 347 du 25 mars 2011,

VU, la saisine par courrier en date du 22 avril 2011 par Monsieur le Maire de Rennes demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain situé au lieu-dit ;Rennes, palais Saint-Georges reçue le 29 avril 2011 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, l'abbaye Saint-Georges est une très ancienne abbaye de femmes (fondation ducale du premier tiers du XI^e siècle), l'un des plus riches établissements monastiques de la province de Bretagne, aux époques médiévale et moderne ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : Rennes

Lieu-dit : Palais Saint-Georges

Cadastre : section : BP parcelles : 601

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

RECULE
2953
24 MAI 2011
I.N.R.A.P. G.O.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

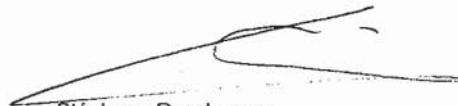
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le maire de Rennes et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 19 mai 2011

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : Monsieur le Maire de Rennes
INRAP
copie à : Préfecture d'Ille-et-Vilaine
CRMH
STAP 35



PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2011-111**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

région :	Bretagne	
département :	Ille-et-Vilaine	
commune :	Rennes	
lieu-dit :	Palais Saint-Gorges	
cadastre :	section : BP	parcelles : 601
propriétaire :	Ville de Rennes	
pétitionnaire :	Ville de Rennes	

Emprise du diagnostic archéologique : 7080 m²

Principes méthodologiques :

Dans le respect des règles de sécurité, une ou deux tranchées seront ouvertes dans l'actuelle cour. Le site étant actuellement occupé par les services de la Ville et le SDIS, service départemental d'incendie et de secours, les sondages devront être ouverts en étroite concertation avec ces services. Une réunion de travail préalable entre le SRA, l'INRAP et les services concernés sera organisée pour décider de l'implantation des tranchées de sondages. Des piquetages pourront être pratiqués dans le mur est des garages pour vérifier la présence de la courtine médiévale.

Une rapide étude documentaire sera réalisée pour faire la synthèse de nos connaissances sur cette abbaye et la replacer dans le contexte urbain médiéval et moderne.

Une version du rapport de diagnostic sera donnée en format .pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

L'abbaye Saint-Georges est une fondation ducale de la première moitié du XI^e siècle. A la fin du XIV^e siècle, l'enclos de l'abbaye s'étend de la Vilaine au sud à la « motte à Madame » au nord en bordure d'une voie importante dénommée, à l'époque médiévale, « *via publica* ». La construction de la première enceinte médiévale dans les années 1420-1440 englobe l'abbaye dans la ville close bornant ses dépendances par la courtine et trois tours. De nos jours seul subsiste le logis abbatial (inscrit à l'ISMH) construit au XVII^e siècle.

L'objectif du diagnostic est de reconnaître, dans la cour actuelle, les vestiges du cloître et de l'ancienne abbatiale romane détruits au début du XIX^e siècle. Il faudra également étudier les

vestiges encore en élévation de la courtine médiévale sur laquelle semblent s'adosser les actuels garages et faire une rapide étude de ce tronçon (tour de la Glacière)

Fait à Rennes, le 19 mai 2011

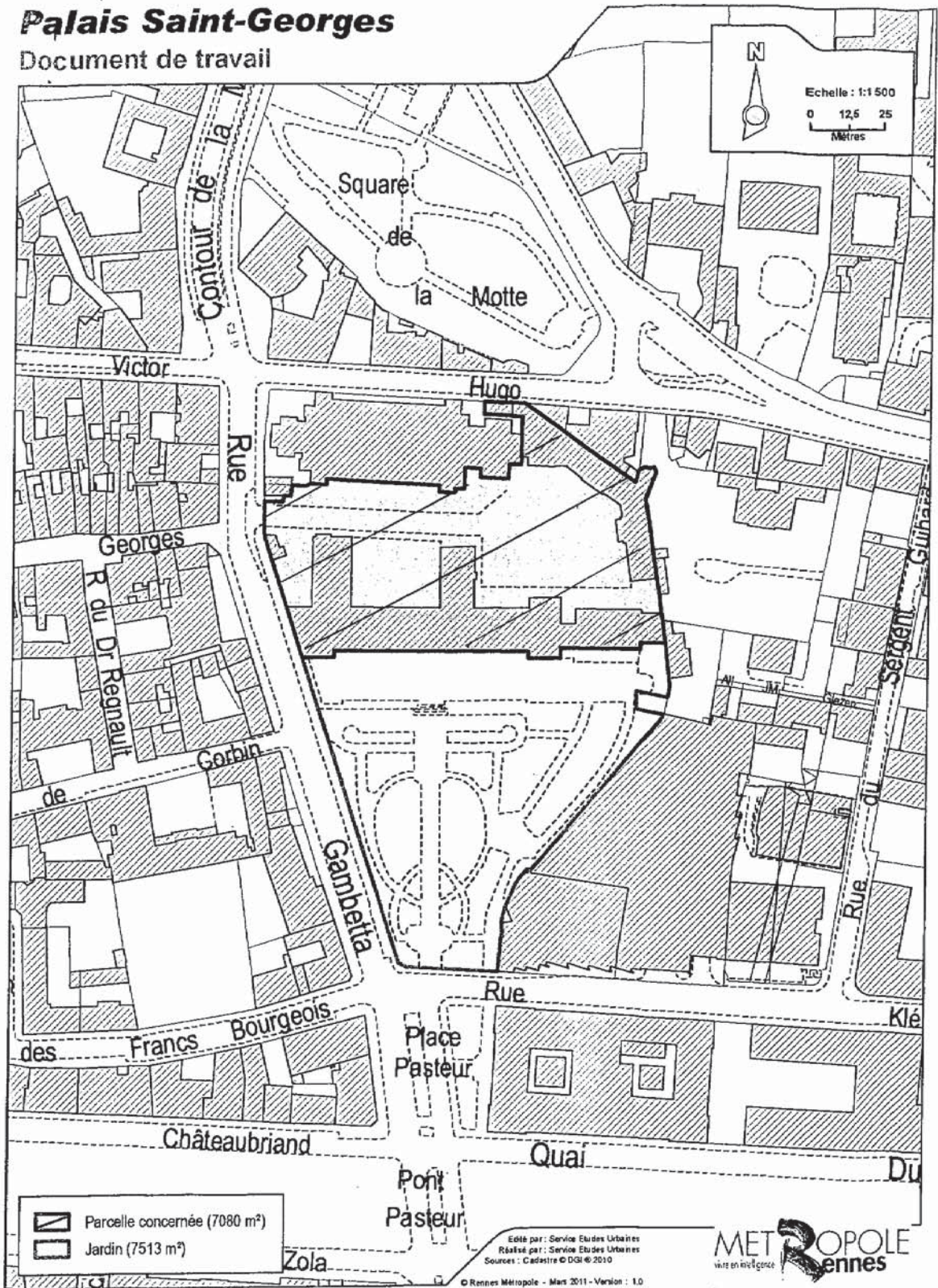
pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

Palais Saint-Georges

Document de travail



Vu pour être annexé
à l'arrêté N° 2011.111

Le Commissaire Régional
de l'Aménagement

Stéphane Le Gall



Projet d'intervention

Référence : MB/TA/2011/1339
Page 1 sur 3
Dossier n° : DA05044601
Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

Service régional de l'archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 RENNES

A l'attention de Monsieur Stéphane
DESCHAMPS

Objet : Projet de diagnostic de
l'opération dénommée « Palais Saint
Georges » à RENNES (35)

Cesson-Sévigné, le 28 juillet 2011

LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Monsieur le Conservateur,

Par la présente envoyée en recommandé avec demande d'accusé de réception et conformément à l'article 16, alinéa 1 du décret n°2002-89 du 16 janvier 2002, je vous transmets le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le portant sur l'opération « Palais Saint Georges » sur la commune de RENNES (35).

Nos services (tel : 02.23.36.00.40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conservateur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Michel BAILLIEU
L'Adjoint Scientifique et Technique



PJ : projet de diagnostic

Page 2 sur 3

FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. du projet : DA05044601

Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

1 .IDENTIFICATION

1.1 Site

Département :	Ille et Vilaine
Commune :	RENNES
Lieu-dit	Palais Saint Georges
Nature du projet :	aménagement immobilier
Références cadastrales	Section BP n°601

1.2 Aménageur

Nom ou raison sociale :	Monsieur le Maire Ville de RENNES
Adresse	Hôtel de Ville - BP 3126 - 35031 RENNES Cedex
Téléphone / télécopie	
Représenté par	son Maire, D. Delaveau

1.3 Service instructeur

Service régional de l'Archéologie de :	Bretagne
Téléphone / télécopie	02 99 84 59 00 / 02 99 84 59 19
Dossier suivi par	Paul-André BESOMBES

1.4 Opération

Arrêté préfectoral n°2011-111 du 19/05/2011 reçu à l'Inrap le 25/05/2011.	
Numéro d'opération SRA	
Nature de l'opération	Diagnostic
Cadre de l'opération	milieu urbain
Surface à traiter	7080 m ²
Calendrier prévisionnel	A déterminer ultérieurement
Responsable pressenti	Teddy Bethus

2 . PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

Conformément à l'arrêté de prescription n°2011-111, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

3 . CONTRAINTES TECHNIQUES

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

Page 3 sur 3

4. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5. VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours ouvrés)

5.1 Tranche ferme correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours
- Spécialiste : 5 jours (Etude de Bâti)

5.1.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 5 jours
- Spécialiste : 5 jours (Etude de Bâti)

5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à roues : 4 jours (pour l'ouverture)
- Pelle à roues : 2 jours (pour le rebouchage)

5.2 Provision

correspondant à la caractérisation des sites découverts :

5.2.1 Phase de terrain :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours
- Topographe : 2 jours

5.2.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 5 jours
- Dessinateur : 10 jours
- Spécialiste : 7 jours (céramologue)
- Technicien : 5 jours (traitement des données et du mobilier)
- Spécialiste : 8 jours (étude documentaire)
- Topographe : 1 jour

5.3.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à roues : 5 jours (pour l'ouverture)
- Pelle à roues : 2 jours (pour le rebouchage)

Fait à Cesson-Sévigné, le 28 juillet 2011

Michel BAILLIEU
Adjoint Scientifique et Technique



Arrêté de désignation



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

REÇU LE
01 JUIN 2012
3063
I.N.R.A.P. G.O.

Arrêté n° 2012-108 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2011-111

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBAACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature paru au recueil des actes administratifs n° 347 du 25 mars 2011,

VU l'arrêté n° 2011-111 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Rennes - palais Saint-Georges (35) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Dominique POUILLE - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2011-111 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Rennes.

Fait à Rennes, le 30 mai 2012

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,

Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP
D. Pouille
copie à mairie de Rennes

1.1 Le site et son environnement

1.1.1 Le contexte géographique et géologique du site.

Le site est localisé sur le versant sud de la colline Saint-Melaine à une altitude moyenne de 35,70 m. A cet emplacement, la pente vers le sud est assez prononcée mais a fait l'objet d'un aménagement en terrasse de sorte que la zone sondée, nettement plus longue que large se développe sur un espace relativement plat. Le cours de la Vilaine serpente à quelques centaines de mètres au sud (Fig.1). A ce niveau, la roche en place, est constituée par du schiste briovérien. Elle est surmontée par une couche d'altération du socle rocheux originellement scellée par un sédiment argileux gris verdâtre constituant le paléosol.

1.1.2 Le contexte archéologique

La parcelle concernée par ce diagnostic est située dans un secteur de la ville de Rennes particulièrement sensible du point de vue archéologique. En effet ce terrain est avant tout situé dans l'emprise de l'ancienne abbaye Saint-Georges, dont les bâtiments, excepté le logis, ont été démolis au début du XIX^e s. Selon la tradition cet établissement religieux aurait été édifié en 1032 sous l'impulsion du duc de Bretagne Alain III. Au début du XV^e s ces installations sont englobées dans la zone fortifiée, dont la muraille constituera désormais les limites au nord à l'est et au sud.

Cette abbaye, comme son homologue l'abbaye Saint-Melaine, située à quelques centaines de mètres plus au nord matérialise vraisemblablement la zone d'extension maximale de la ville antique (Fig.2-3). Au Moyen-Age, avant la construction de la muraille, l'abbaye était d'ailleurs limitée au nord par le tracé d'une voie importante menant à la ville et appelée « *via publica* ». Pour autant, en ce qui concerne l'époque antique, le secteur est très mal connu. Comme pour toute la partie sud-est de la ville on ne dispose quasiment d'aucune information. Ce diagnostic offre donc à la fois une opportunité de préciser le dossier de l'abbaye, mais aussi de disposer de nouvelles données à ce sujet.

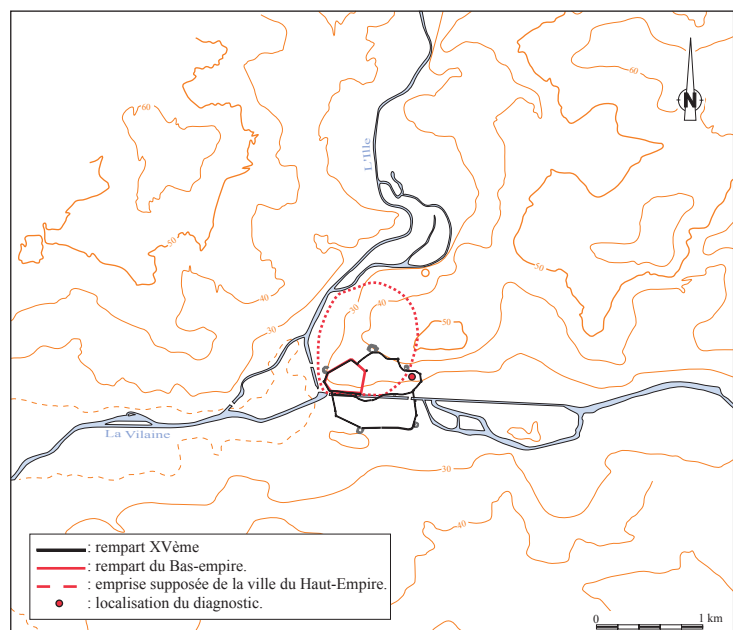


Fig.1 : Localisation topographique du site. © Arnaud Desfonds

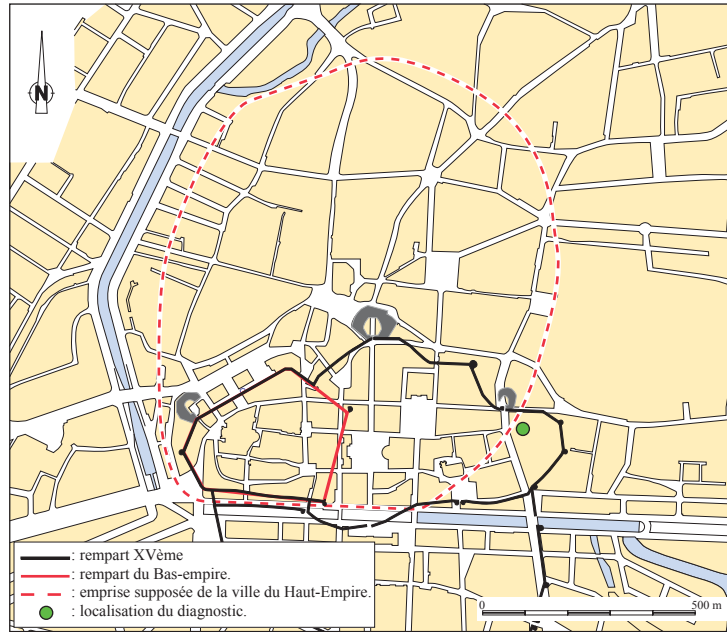


Fig.2 : Localisation du site dans la ville. © Arnaud Desfonds

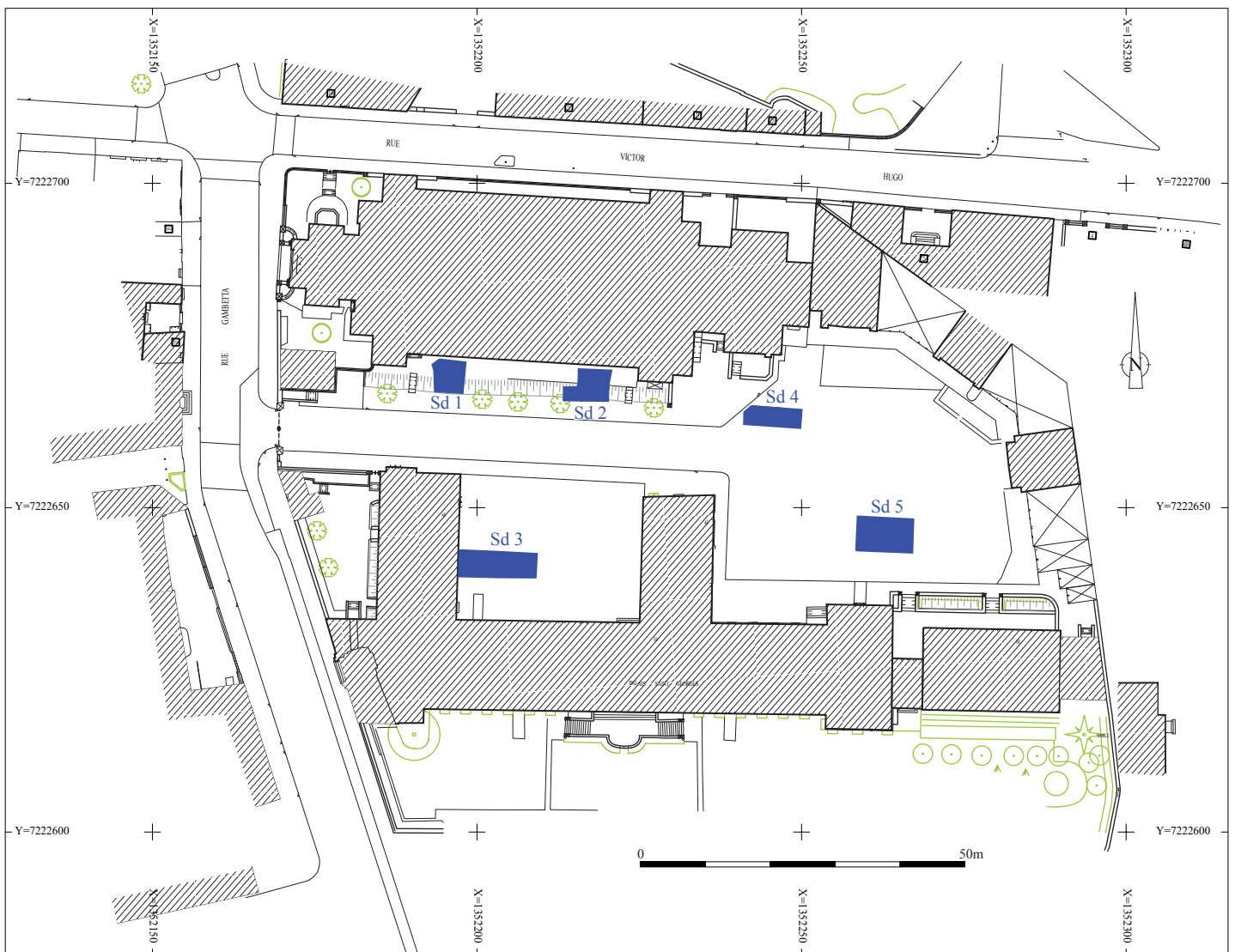


Fig.3 : Localisation et emprise du diagnostic sur le cadastre actuel. © Arnaud Desfonds

1.2 Modalités d'intervention

1.2.1 Le diagnostic : modalités d'intervention, contraintes et enregistrement des données.

Le diagnostic a été réalisé de manière classique en utilisant un engin mécanique pour l'ouverture des tranchées. Dans le cas présent le peu de place disponible pour les manœuvres a nécessité l'utilisation d'une mini-pelle de 4,5t.

Dans le cas présent, la presque totalité des surfaces à sonder étant en parking et le terrain étant sillonné par des réseaux divers en activité, il a été nécessaire d'implanter les tranchées-sondages par rapport à ces contraintes, ce qui n'a pas permis de moduler les recherches en fonction des résultats ni en fonction des orientations antiques reconnues. Par ailleurs l'implantation des sondages ainsi que le phasage des travaux ont également été conditionnés par l'obligation de gêner le moins possible la circulation à l'intérieur de la caserne, notamment en cas de départs d'urgence des pompiers.

5 tranchées sondages ont ainsi été effectuées (Fig.4).

Malgré toutes les précautions prises, des réseaux imprévus ont été rencontrés lors des terrassements. Un ancien tuyau d'alimentation en gaz desservant le réfectoire de la caserne a été exhumé et légèrement écrasé par le godet de l'engin à l'extrémité ouest de la tranchée 3. Une intervention des services d'urgence de Gaz de France a été nécessaire pour réparer cette canalisation non répertoriée.

Dans le sondage 5 c'est une ancienne canalisation d'eau en fonte de diamètre 100mm, non répertoriée, qui a été mise en évidence dans l'axe de la tranchée. Une intervention du concessionnaire visant à déterminer si celle-ci était encore en service ou non a été nécessaire. Après vérification, celle-ci étant hors service, sa dépose a pu être effectuée et le sondage poursuivi.

Après détermination des emplacements de sondage conjointement avec les services de la ville et le commandement de la caserne, le découpage de l'enrobé a été mené par les services municipaux. Compte-tenu de l'impossibilité de laisser des déblais envahir la cour de la caserne, les terres ont été évacuées par caissons au fur et à mesure de l'avancée des terrassements.

Les niveaux et perturbations récentes ont été terrassés à la mini-pelle afin de pouvoir observer la stratigraphie en endommageant le moins possible les vestiges. Sur l'ensemble du site le mobilier a été collecté par unité stratigraphique et isolé par numéro de fait afin de permettre la meilleure exploitation chronologique possible.

Les surfaces sondées ont été systématiquement vérifiées au détecteur de métaux afin de réduire au maximum les pertes éventuelles de mobilier métallique.

Chaque sondage a fait l'objet de relevés de coupes quand cela s'avérait utile (et possible) et a été topographié afin d'être positionné sur le plan d'ensemble de la fouille.

Les sépultures mises en évidence ont été fouillées suivant un protocole classique et l'étude des restes osseux a été confiée à M. Texier Anthropologue de l'Inrap.

Enfin, une importante couverture photographique a été entreprise au fur et à mesure de la fouille des vestiges.

Contrairement à ce qui avait été également demandé dans la prescription,

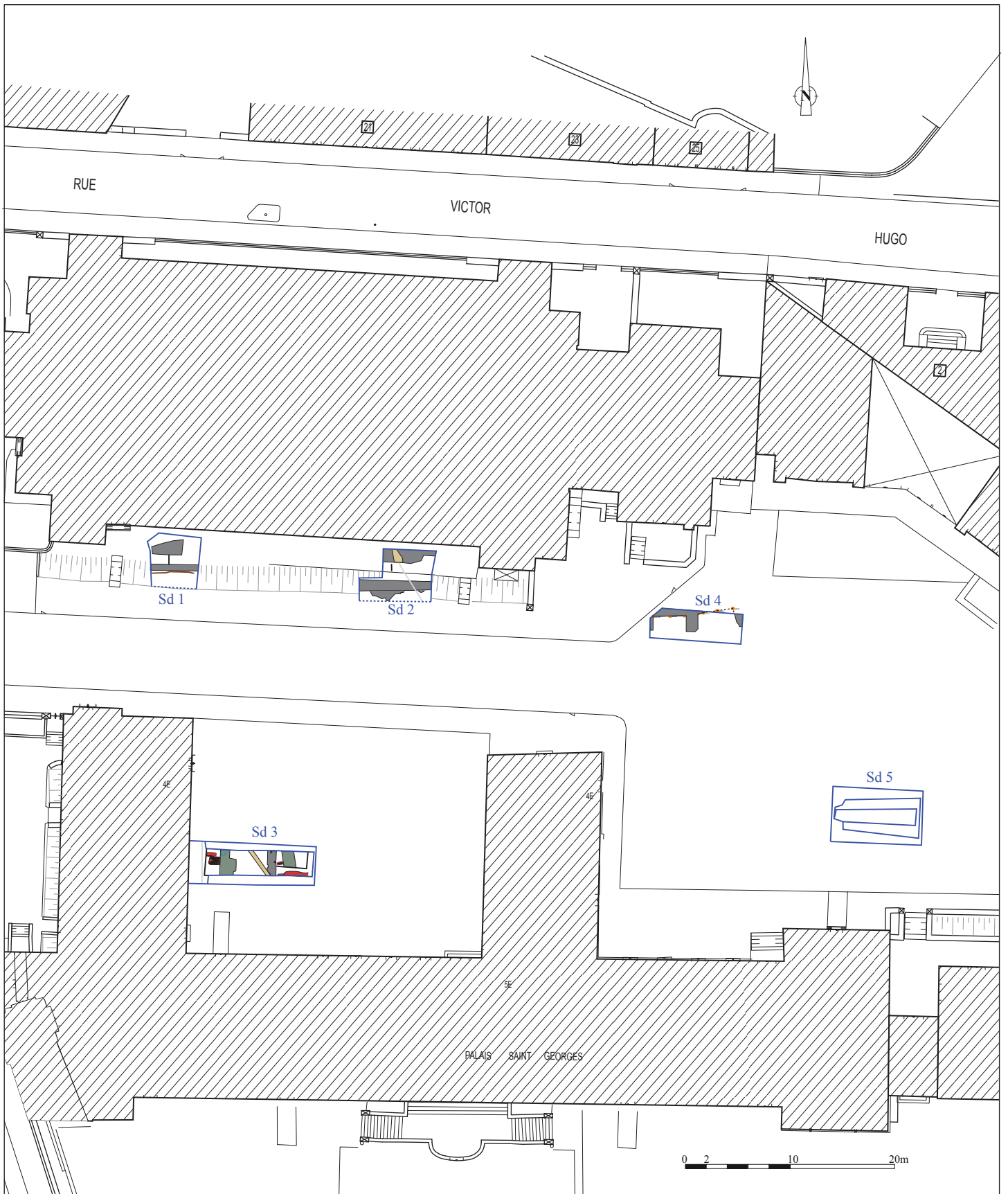


Fig.4 : Plan général du diagnostic. © Arnaud Desfonds

pour des raisons d'accès impossible (garages en service et accès à la face extérieure de la muraille par des propriétés privées non concernées par le diagnostic) l'étude des maçonneries de l'enceinte, n'a pas été menée.

1.2.2 Objectifs et déroulement de la phase d'étude.

La phase d'étude a été conduite par une équipe de l'Inrap, composée du responsable scientifique et de plusieurs personnes intervenant ponctuellement pour le recollement des données (service topographique de l'Inrap gd-Ouest), pour l'étude du mobilier (F. Labaune) (Inrap), des sépultures (M. Texier) (Inrap), et enfin pour la D.A.O. ainsi que la P.A.O. (A. Desfonds) (Inrap).

L'ensemble de ces études et travaux de spécialistes intervient dans le présent rapport ou est intégré sous la forme d'annexes à la fin de ce document.

II - Résultats

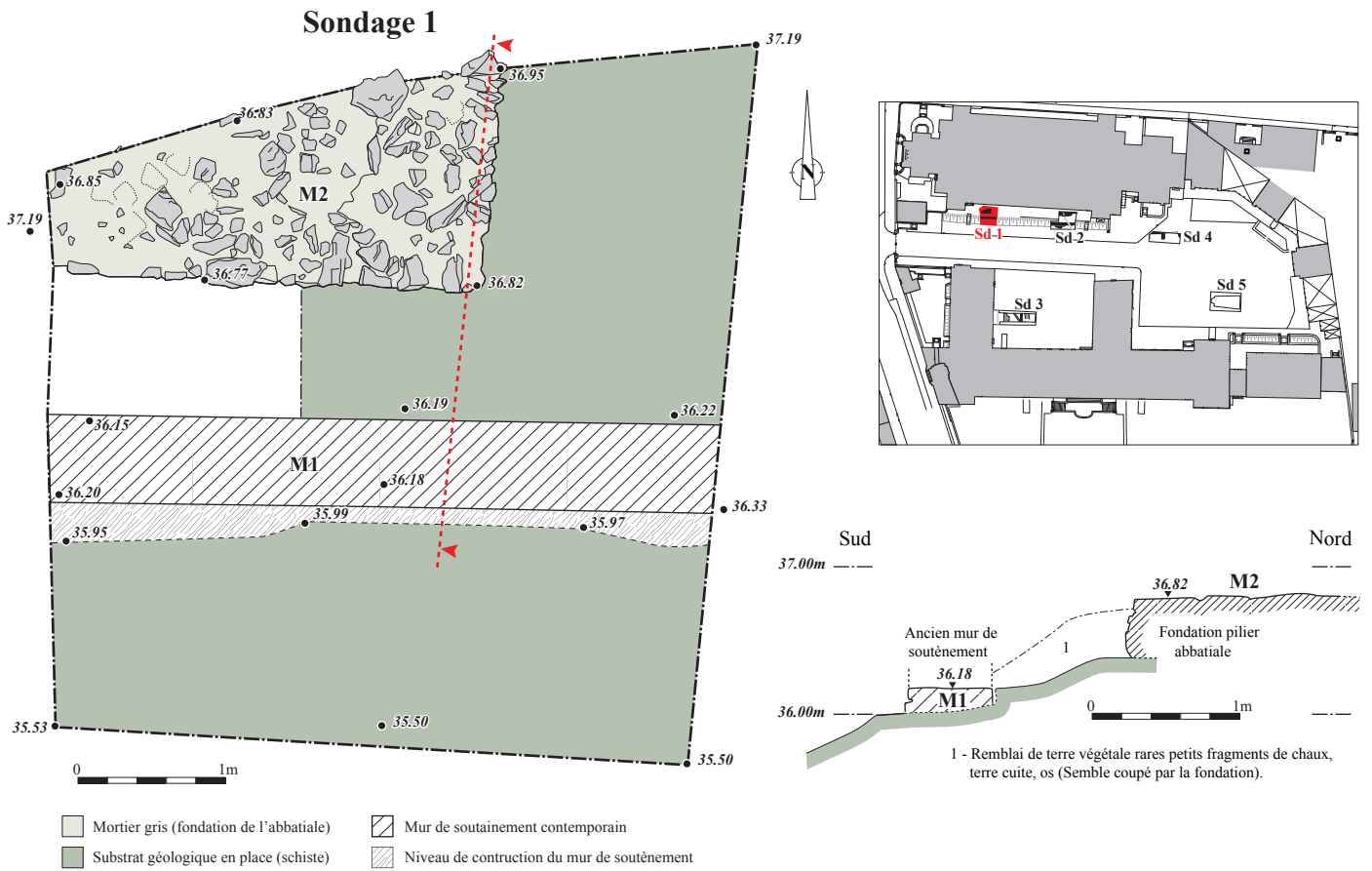


Fig.5 : Plan et coupes de d'ensemble du sondage 1 et vue depuis l'est. Au premier plan le massif de fondation M2. Sa partie nord est tranchée en diagonale par une canalisation d'évacuation © Arnaud Desfonds, Dominique Pouille

2. Résultats

2.1 Sondage 1

Ce sondage de 5,00x 5,00m a été réalisé dans l'angle nord-ouest de la parcelle à étudier, le long de la piscine, à l'emplacement ou un talus à 45° d'une hauteur moyenne de 1,70 existe.

Aucune stratigraphie ancienne n'est présente. Le terrain naturel ici constitué par le rocher est directement recouvert par un remblai à dominante végétale ne contenant quasiment aucun matériel. Seuls quelques rares et petits fragments de chaux et de terre cuite, ainsi que quelques esquilles d'os y ont été observés.

Entre les extrémités nord et sud du sondage, le rocher présente une dénivellation de près d'un mètre.

En partie haute, un massif de fondation quadrangulaire en schiste bleu lié au mortier est présent. Il n'a pu être que partiellement observé et est conservé sur au moins 3,00m d'est en ouest et 1,50M du nord au sud.

Sa partie nord a été amputée en diagonale en raison du passage d'une canalisation d'évacuation des eaux de toiture de la piscine ainsi que probablement par les fondations du mur de cette dernière. Ce massif de fondation semble avoir entamé le niveau de remblai végétal évoqué précédemment (Fig.5).

Dans la partie sud du sondage un mur est-ouest de 0,75m de large en schiste pourpre maçonné au mortier de chaux est présent. Compte tenu de sa nature il s'agit probablement d'un mur lié au fonctionnement de l'ancienne caserne.

Datation / interprétation

Aucun indice de quelque nature que ce soit ne permet de préciser la datation du massif de maçonnerie en schiste bleu présent dans la partie nord du sondage. Compte tenu de sa position il pourrait s'agir du massif de fondation d'une des piles de la nef de l'abbatiale ou de sa tour-porche, toutefois les plans anciens sont trop imprécis pour pouvoir être catégorique.

2.2 Sondage 2

Ce sondage de 5,00x 5,00m a été réalisé sur le côté nord de la parcelle à étudier, le long de la piscine, à l'emplacement où un talus à 45° d'une hauteur moyenne de 1,70 existe. En raison de la présence d'une maçonnerie ancienne, une petite extension vers l'est a été réalisée.

Les niveaux archéologiques apparaissent ici immédiatement sous la surface du talus et traduisent très nettement un écrêtement important correspondant à la pente de celui-ci.

Les restes d'un épais niveau de démolition contemporain remontant probablement au XIX^e s scellent une seconde couche de matériaux correspondant vraisemblablement à un épisode plus ancien non daté précisément pour l'instant. On y note une assez grande quantité de briques et tuiles antiques provenant vraisemblablement de la destruction du mur M1 situé en limite sud du sondage (Fig.6).

Un examen des fondations de ce dernier montre en effet une part importante de matériaux antiques réemployés dans sa construction (Fig.7-8).



Fig.6 : Vue d'ensemble du remblai de démolition dans lequel on note la présence de nombreux fragments de briques et de tuile © Dominique Pouille

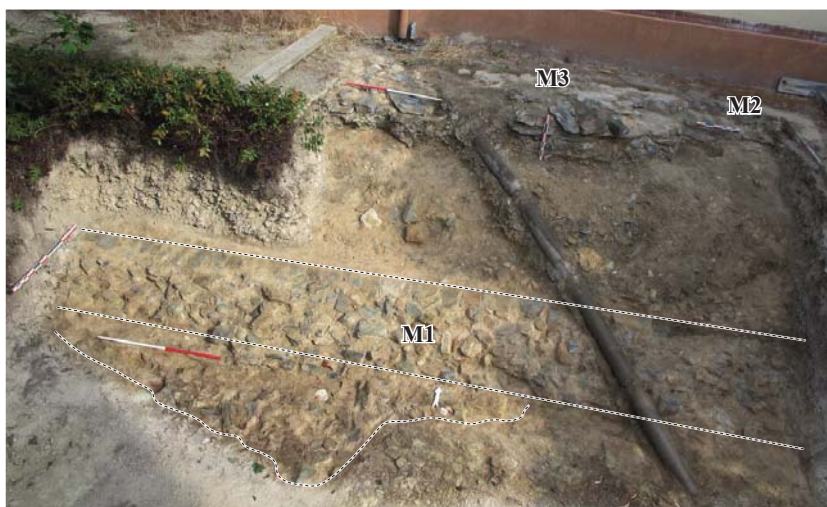


Fig.7 : Vue d'ensemble du sondage 2 depuis le sud. Au premier plan le mur M1 contre lequel un lambeau de maçonnerie au mortier est plaqué au sud © Dominique Pouille

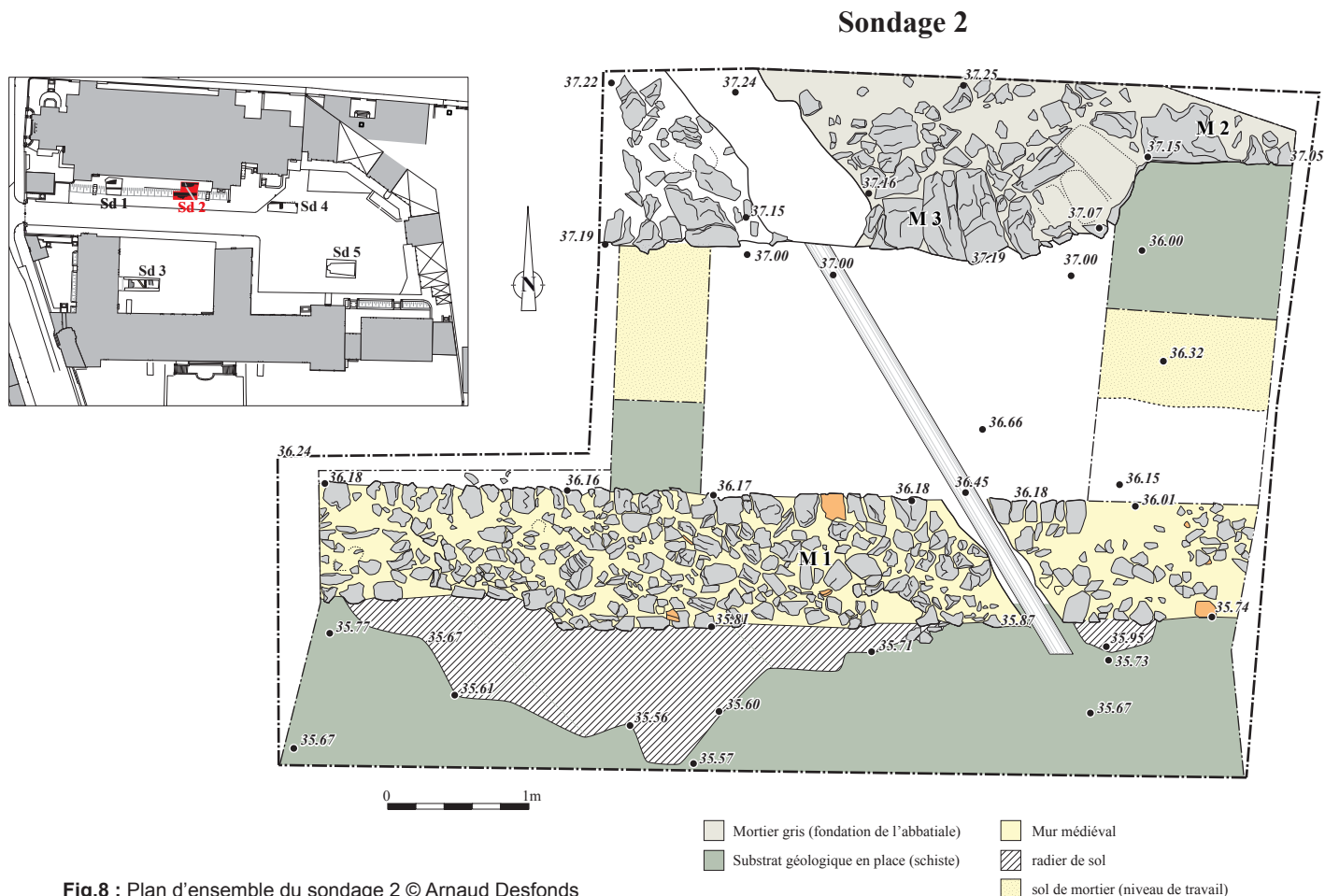


Fig.8 : Plan d'ensemble du sondage 2 © Arnaud Desfonds

Le Mur M1

Comme indiqué précédemment ce mur est composé en grande partie de matériaux réutilisés (moellons de calcaire, de granit, blocs de schiste et fragments de briques ou tuiles) associés à des blocs de schiste gris bleuté. Le tout est lié par un solide mortier de chaux beige-grisâtre.

Ce mur de 0,90m de largeur au démarrage de l'élévation repose sur un radier débordant large en moyenne de 1,10m. En raison de l'écroulement à 45° lié au talus, il est mieux conservé sur sa face nord. La première assise du parement du côté sud a presque intégralement disparu. Cette maçonnerie orientée est-ouest a été mise en évidence sur une longueur de 7,00m. Compte tenu de la configuration des lieux elle peut être conservée sur une dizaine de mètres de long vers l'est. Son orientation, légèrement décalée par rapport à celle du talus, montre qu'elle disparaît probablement à quelques mètres vers l'ouest en raison de l'écroulement existant. Aucune trace de celle-ci n'a d'ailleurs été retrouvée au niveau du sondage 1 situé 15m plus à l'ouest.

Sur la face sud du mur, subsiste un lambeau de blocage de pierres assemblé par un mortier identique à celui de M1 (Fig.7). Cet aménagement qui est lié au mur affleure au niveau du sol actuel et est donc très dégradé. Il semble être conservé en bordure de M1 en raison de la présence à cet emplacement d'une fosse antérieure entamant le substrat. Celle-ci a été mise en évidence le long de la face nord du mur. A cet emplacement cette maçonnerie est donc en partie installée dans l'excavation qui entame le rocher, ce qui explique sa conservation.

Il pourrait s'agir ici des restes d'un soubassement de sol aménagé lié à M1.

Datation

La datation de M1 est rendue possible grâce aux témoins stratigraphiques présents immédiatement au nord de celui-ci. Le sondage profond réalisé au niveau du sondage ouest a permis de constater que le mur tranche un léger sol de travail en chaux (2114) relativement bien conservé à cet emplacement (Fig.9). Il n'apparaît plus que sous la forme d'une lentille résiduelle dans le sondage est (fig. cl. 1428). Une bande de plaquettes de schiste concassé (2113) correspondant au niveau de travail contemporain de l'installation de M1 est présente le long de ce dernier. Celle-ci est ensuite scellée par un niveau de sédiment grisâtre (2112) contenant du mobilier. Ce dernier suggère que M1 est probablement juste antérieur au XI^e – XII^e s.(voir étude mobilier).



Fig.9 : Vue d'ensemble du sol de chaux 2114 © Dominique Pouille

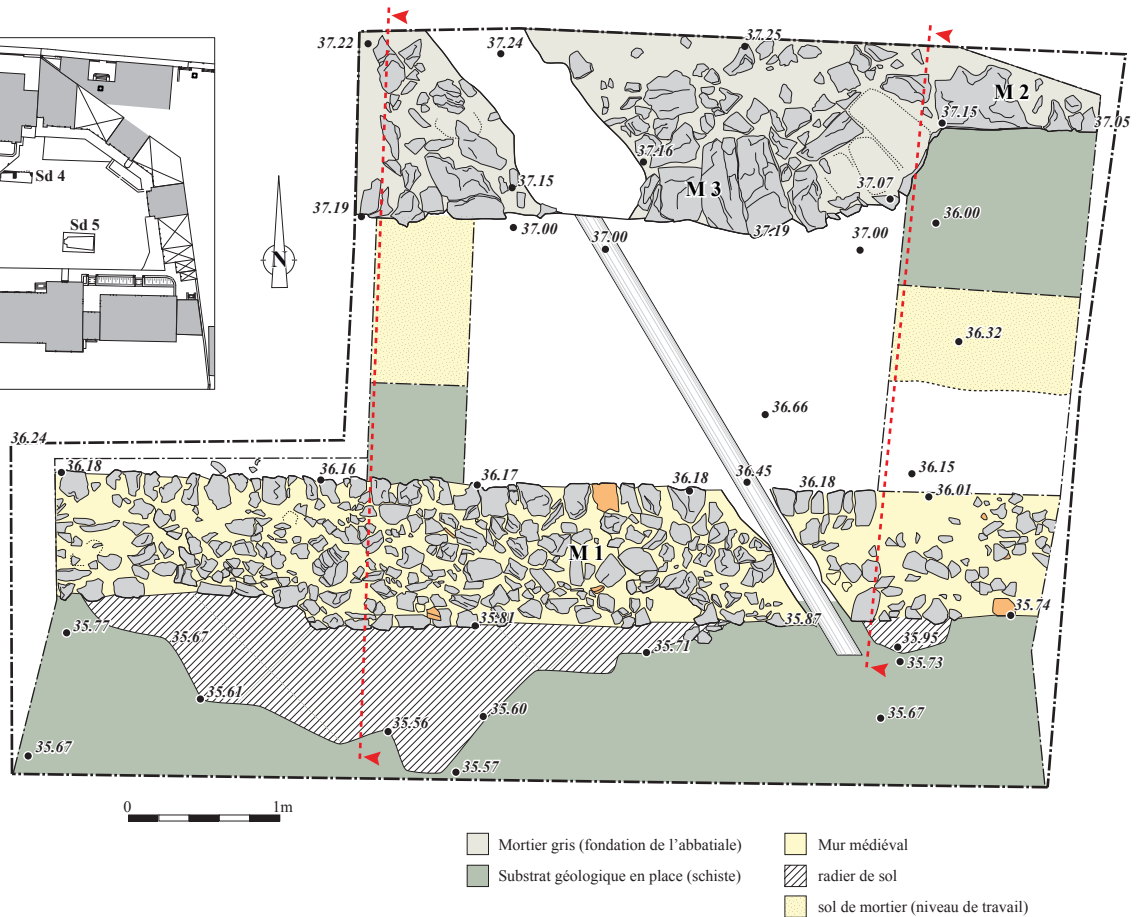
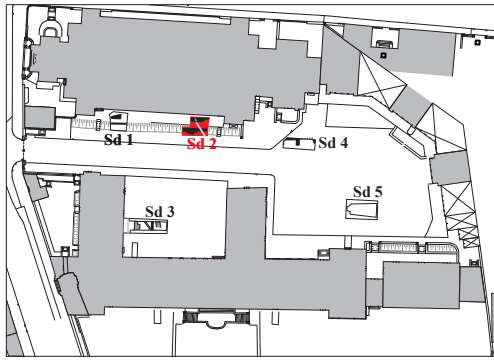
Le Mur M2/M3

Le mur M2/M3 constitue la limite nord d'extension du sondage (Fig. 10). Il s'agit en réalité d'un ensemble de deux ouvrages superposés présent sur une longueur de 5m (Fig. 11). Un premier tronçon de mur M2, constitué par une structure de facture assez rudimentaire en petit appareil irrégulier lié au mortier de chaux beige et comportant de nombreux éléments utilisés en réemploi (briques, moellons de calcaire et de granit...) est en grande partie englobé dans la fondation d'une maçonnerie plus récente M3. Cette dernière déborde largement sur le côté sud de M2 de sorte que l'ensemble constitue un massif mesurant au moins 1,40m d'épaisseur. En raison de la présence des fondations de la piscine à l'arrière de celui-ci, sa largeur initiale n'est pas connue. Ce massif de fondation s'apparente au mur M2 observé dans le sondage 1 par son aspect et sa mise en œuvre. Son orientation générale est similaire, ce qui permet de supposer qu'il s'agit d'un élément de fondation appartenant au même ensemble.

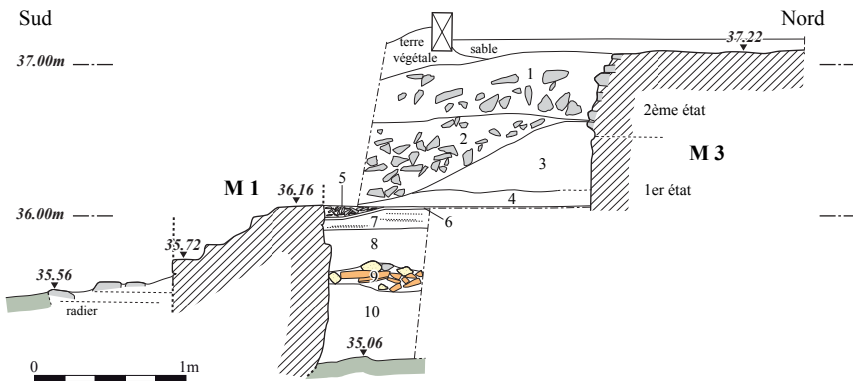
Le mur M2 n'a pu être observé qu'au niveau de son parement sud. Une reprise de maçonnerie plus récente, liée à M3 couronne en effet le tronçon qui a été exhumé.

Ce mur qui repose sur un léger radier de fondation d'une vingtaine de centimètre d'épaisseur est conservé en élévation sur près de 1,00m (Fig. 12-13).

Sondage 2

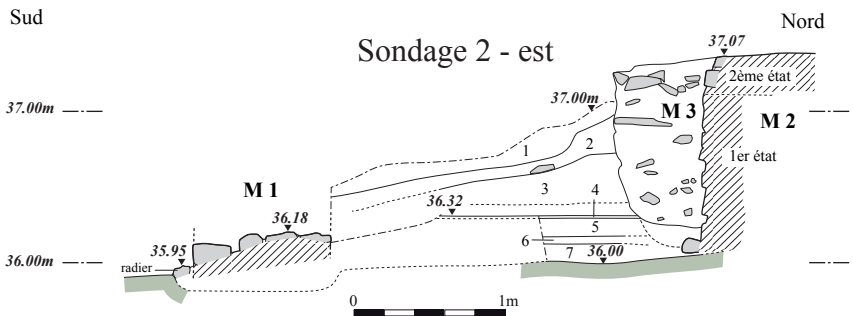


Sondage 2 - ouest



- 1 - Remblai de schiste contemporain.
- 2 - 2010 : Remblai de schiste avec chaux, briques à encoches et matériaux de démolition antiques.
- 3 - 2011 : Sédiment compact gris homogène avec nombreux fragments de tuiles, chaux, tuileau, os, quelques céramiques et plaques de schiste.
- 4 - 2012 : Sédiment compact gris homogène avec nombreux fragments de tuiles, chaux, tuileau, os, céramiques médiévales et plaques de schiste.
- 5 - 2013 : Niveau de schiste concassé et compacté avec mince couche de mortier du mur médiéval M1 scellant la fondation enterrée.
- 6 - 2014 : Sol de mortier gras blanc coupé par le mur (sol de travail).
- 7 - 2015 : Niveau limono-sableux stérile en litage très homogène avec traces d'oxydation.
- 8 - 2016 : Remblai antique homogène avec éléments très fragmentés (tuiles, céramiques, mortier, galets et schiste).
- 9 - 2017 : Couche de démolition de gros fragments de tuiles antiques avec blocs de maçonnerie pierres et mortier agglomérés).
- 10 - 2018 : sédiment schisteux très compact avec nombreuses plaquettes de schiste et quelques tessons de céramique antique.

Sondage 2 - est



- 1 - Remblai de démolition hétérogène avec beaucoup de chaux et matériaux de construction.
- 2 - 2010 : Remblai de démolition avec nombreuses plaquettes de schiste, beaucoup de chaux et matériaux de construction.
- 3 - 2011 : Remblai hétérogène avec matériaux de construction dans sédiment très végétal.
- 4 - Sol de chaux grasse (sol de travail).
- 5 - Remblai gris-brun hétérogène avec traces de matériaux de construction.
- 6 - Niveau limono-sableux stérile en litage très homogène avec traces d'oxydation.
- 7 - 2012 : Plaquettes de schiste et matériaux de construction dans matrice sableuse avec mortier désagrégé, os humain (calote crânienne).

Fig.10 : Coupes réalisées dans le sondage 2 © Arnaud Desfonds



Fig.11 : Au premier plan l'arase du mur M2. Plus loin il est noyé dans le massif de maçonnerie M3 qui se prolonge jusqu'à l'extrémité du sondage © Dominique Pouille



Fig.12 : Parement sud du mur M2, la partie supérieure en schiste gris est une reprise contemporaine de M3 © Dominique Pouille



Fig.13 : Le radier de fondation de M2 est peu profond et repose directement sur le substrat rocheux © Dominique Pouille

Datation

La datation de ces deux éléments est assez malaisée compte tenu de la configuration du sondage et de l'impossibilité de procéder à des extensions. Une « perturbation », ou zone floue correspondant peut-être à une retombée d'eaux de toitures présente en bordure du mur M2, a détruit la liaison avec la stratigraphie se développant plus au sud. Il est toutefois fort probable que le sol de travail en chaux 2114 fonctionnait avec ce mur. Des éléments mobiliers récoltés dans les niveaux sous-jacents (US 2012) ainsi que d'autres présents dans un niveau de sédimentation (US 2011) juste postérieur à ce dernier suggèrent une datation de cette maçonnerie aux environs de l'époque carolingienne (voir étude mobilier).

Concernant l'apparition du massif M3 les données chronologiques sont encore plus lacunaires. Le seul calage fiable est fourni par la couche 2111/2010 qui est coupée par la fondation. Les éléments de mobilier qu'elle contient indiquent que M3 est au moins postérieur au Moyen-Age central (voir étude mobilier).

Un témoignage d'occupation antique

Le sondage profond réalisé au droit du mur M1 a permis de mettre en évidence l'existence d'un creusement dans le sol géologique. Ce dernier dont la géométrie n'est pas connue entame le rocher sur une profondeur au moins équivalente à 0,40m (Fig. 10) (voir coupe sondage 2 ouest). La partie supérieure de son comblement est constituée par une couche de matériaux de construction antiques assez dense (2117) (Fig. 14). Celle-ci résulte probablement de la démolition d'une construction située non loin de cet emplacement.

Le remplissage principal de la fosse est constitué un sédiment schisteux gris verdâtre comportant quelques éléments de céramique gallo-romaine. Le mobilier recueilli dans ces deux niveaux renvoie exclusivement à l'époque antique (voir étude mobilier).



Fig.14 : La densité des matériaux de construction présents évoque un niveau de démolition de bâtiment antique © Dominique Pouille

2.3 Sondage 3

Ce sondage de 10 x 2,50m réalisé dans l'angle sud-ouest de l'ancienne cour du cloître est orienté est ouest. A cet emplacement les niveaux archéologiques conservés apparaissent relativement près de la surface bitumée. L'altitude moyenne de celle-ci se situe à 35,70m tandis que le toit de la stratigraphie avoisine 35,20m. Cette dernière est directement scellée par un niveau de remblai contemporain qui traduit un écrêtement important des niveaux anciens.

Des maçonneries modernes

Dans ce sondage apparaissent deux maçonneries M1 et M2 orientées nord-sud.

Le Mur M1 apparaît sous la forme d'un radier de fondation large de 0,80m. Ce dernier est majoritairement constitué de petits blocs de schiste gris verdâtre mal équarris liés par un mortier de chaux très argileux brun-jaunâtre. Quelques éléments réemployés épars sont observables au sein de cet appareillage (blocs de pierre, fragment de tuiles et de mortier de tuileau). Un négatif circulaire correspondant probablement à l'emplacement d'un poteau ayant perforé la fondation est observable à l'extrémité nord du tronçon dégagé (Fig. 15).



Fig.15 : Vue d'ensemble du mur M1 © Dominique Pouille

Le mur M2 a été presque intégralement épierré et apparaît sous la forme d'un négatif de 0,90m de large. Seuls quelques blocs de fond de fondation sont encore présents à l'extrémité nord du tronçon mis en évidence. Il s'agit ici de schiste pourpre lié par un mortier de chaux gris clair, ce qui révèle qu'il s'agit d'un ouvrage remontant au plus tôt au XIX^e s. Une excroissance quadrangulaire de la tranchée de récupération vers l'est semble indiquer que celui-ci était pourvu d'un contrefort ou était doublé d'un pilier.

Entre ces deux tracés le sol semble avoir été bouleversé jusqu'au substrat à l'époque moderne et seul est présent un remblai hétérogène. Le passage d'une canalisation en ciment hébergeant un câble non identifié est également à noter à cet emplacement et n'a pas permis de pousser les investigations jusqu'au sol géologique.

Dans un cas comme dans l'autre on ne peut identifier précisément ces murs.

Sur les plans du couvent aucun tracé correspondant à M1 n'est observable. A défaut d'éléments de datation mobiliers, on peut toutefois supposer qu'il s'agit d'une installation antérieure à la construction du logis actuel. L'aspect de la maçonnerie et notamment la présence du mortier beige jaunâtre que l'on observe parfois dans les édifices de la fin du Moyen-Age et du début de l'époque moderne s'accorde assez bien avec cette hypothèse.

Le mur M2 quant-à lui ne peut dater que de l'époque où les lieux faisaient office de caserne. Un plan assez peu précis datant de 1825 montre que la cour du logis a été occupée par des constructions. Le mur M2 faisait probablement partie de ces installations. (Fig. 16). Il convient toutefois de noter que sur le cadastre de 1842 aucun tracé correspondant à ces installations n'existe.

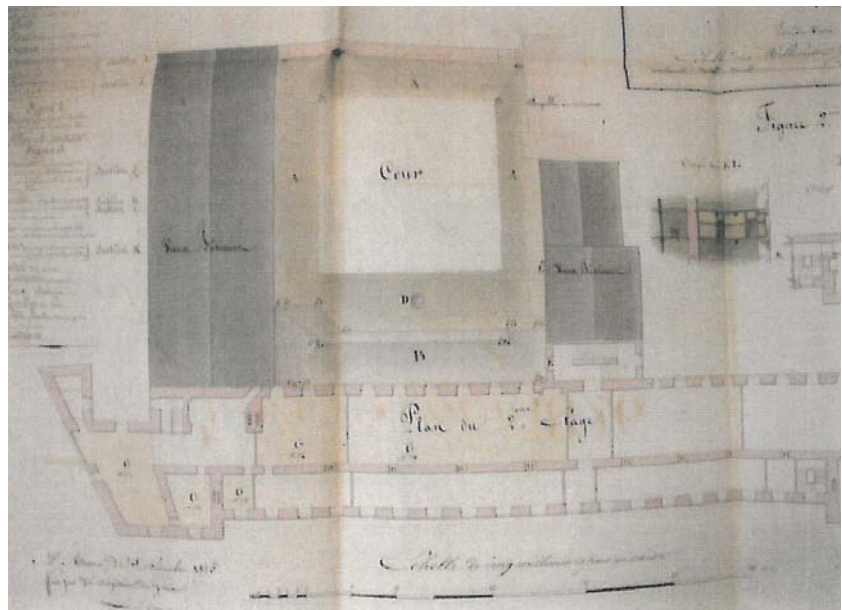


Fig.16 : Le plan de 1825 révèle la présence de nouvelles constructions installées dans la cour © S.H.A.T. 1VH 1531

Des témoignages de bâti antique

Quelques éléments renvoyant à l'époque antique sont présents à l'extrémité est de la tranchée. Compte-tenu de l'état d'écrêtement important et de la présence de nombreuses perturbations récentes il ne s'agit que de témoins résiduels.

Sur le côté sud de la tranchée en limite du creusement, un probable tronçon de maçonnerie M3 est préservé sur une cinquantaine de centimètre de longueur. Ce mur est coupé à l'ouest par le tracé de M1 et n'est pas conservé au-delà de celui-ci. A l'est une sépulture S3 l'a également fait disparaître. Il ne semble pas se poursuivre au-delà de cette dernière, mais cette impression est certainement due à l'existence d'une perturbation profonde se développant vers l'est à partir de l'extrémité de la tranchée. L'impossibilité d'étendre le sondage n'a pas permis de vérifier cette hypothèse. De même la sépulture S3, en grande partie engagée dans la coupe du sondage, n'a pu être fouillée. Ainsi la présence de restes du radier de fondation de M3 au fond de la fosse d'inhumation n'a pu être vérifiée (Fig. 17).

Sur le bord nord du tracé de M3 un lambeau de sol en graviers de rivière compactés (3001) est conservé sur une vingtaine de centimètres de large. Au-delà vers le nord il a disparu en raison de l'existence d'une inhumation S4 dont seul un tibia et son péroné ont échappé aux bouleversements ultérieurs (Fig. 18). Au nord de S4 l'écrêtement a fait disparaître ce niveau de circulation.

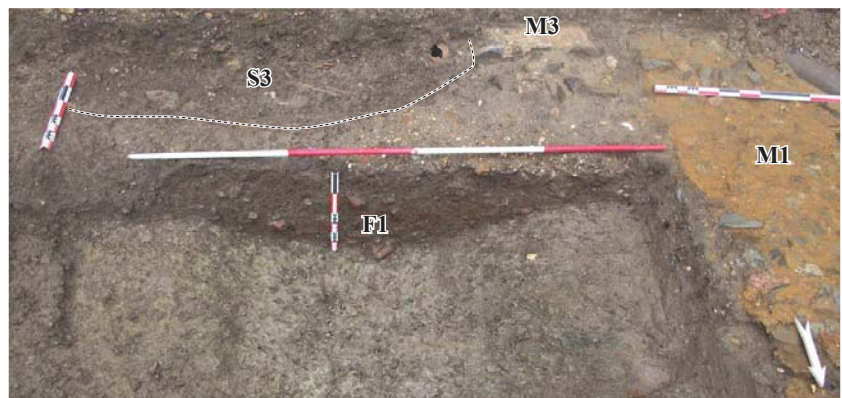


Fig.17 : La fosse de la sépulture S3 tranche le témoin de stratigraphie ancienne conservé ici et notamment le mur M3 © Dominique Pouille



Fig.18 : Restes de la sépulture S4 © Dominique Pouille

Datation / interprétation

Bien qu'aucun élément mobilier ne permette d'être catégorique ces deux témoins semblent pouvoir être datés de l'époque antique. La maçonnerie M3 en schiste gris vert lié au mortier de chaux gris clair présente toutes les caractéristiques habituellement rencontrées sur les constructions maçonnées antiques rennaises. Le niveau de sol quant à lui est d'une facture similaire aux sols d'extérieur associés à ce type de bâti ou à l'habitat antique rennais d'une manière plus générale.

Un fossé antique

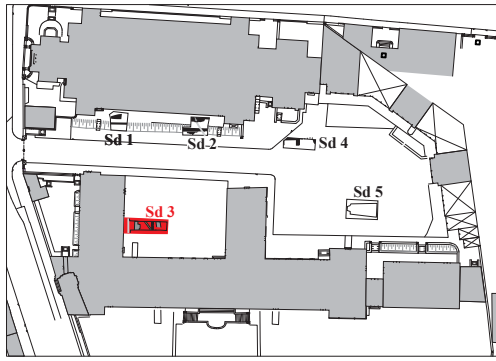
Dans cette même partie du sondage, un fossé d'orientation générale nord-sud a été identifié. Il s'agit d'un creusement très évasé d'une profondeur ne dépassant 0,30m pour une largeur à l'ouverture avoisinant 1,40m (Fig. 19). Il présente deux principaux comblements gris-bruns à dominante végétale d'aspect très proche (3004 et 3003/3005). 3003/3005 comporte quelques fragments de briques et de céramique antiques ainsi qu'une zone de rejets de boulettes d'argile rubéfiée associée à du charbon de bois. On y relève également la présence d'un fragment d'os humain, toutefois il s'agit sans doute d'un élément intrusif car au nord le remplissage est directement scellé par les niveaux modernes et contemporains. En revanche sur le côté sud un sédiment gris brun d'aspect très proche du comblement couronne le comblement du fossé et le sépare du niveau de circulation 3001 évoqué plus haut.

Datation

Dans ce cas encore la datation pouvant être proposée est incertaine. Ce creusement étant scellé par le niveau de circulation 3001 mentionné plus haut et par la couche 3002 qui n'a livré que du mobilier antique, rien ne s'oppose à ce que F1 remonte à cette période. C'est notamment ce que le mobilier récolté dans la couche 3005 semble confirmer¹.

Il est intéressant de noter ici que l'orientation du fossé paraît être assez proche de l'orientation antique supposée (80° nord) identifiée lors de l'étude documentaire réalisée pour la ligne b du métro (Schmitt, Martineau 2008, p. 8-11). Si l'hypothèse de datation de celui-ci s'avère exacte, il s'agirait ici du premier élément concret permettant de confirmer cette hypothèse élaborée à partir d'études du parcellaire ancien de la ville.

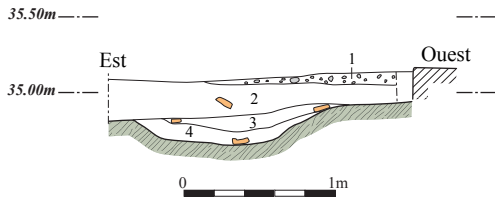
¹ Dans ce lot de mobilier figure un ossement humain, il s'agit vraisemblablement d'un élément intrusif.



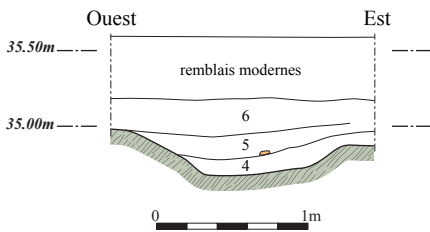
Sondage 3



Sondage 3 - coupe sud du fossé F1



Sondage 3 - coupe nord du fossé F1



- 1 - 3001 : Niveau de circulation antique composé de gravier alluvial.
- 2 - 3002 : Sédiment brun-gris avec cailloux, tuiles et charbons de bois avec petits éclats de schiste.
- 3 - 3003 : Couche de nodules de terre cuite ou brûlé avec charbon de bois.
- 4 - 3004 : Sédiment gris-vert compact homogène avec nombreux éclats de schiste.
- 5 - 3005 : Sédiment gris-brun compact homogène avec quelques nodules d'argile cuite, tuiles, petites pierres avec charbon de bois et céramique.
- 6 - 3006 : Sédiment brun compact hétérogène avec petites plaquettes de schiste en surface, ardoises et fragments de mortier.

- Sépultures
 - Substrat géologique en place (schiste)
 - Mur contemporain
 - Mur moderne ou contemporain
 - Niveau de circulation antique
- 0 1m

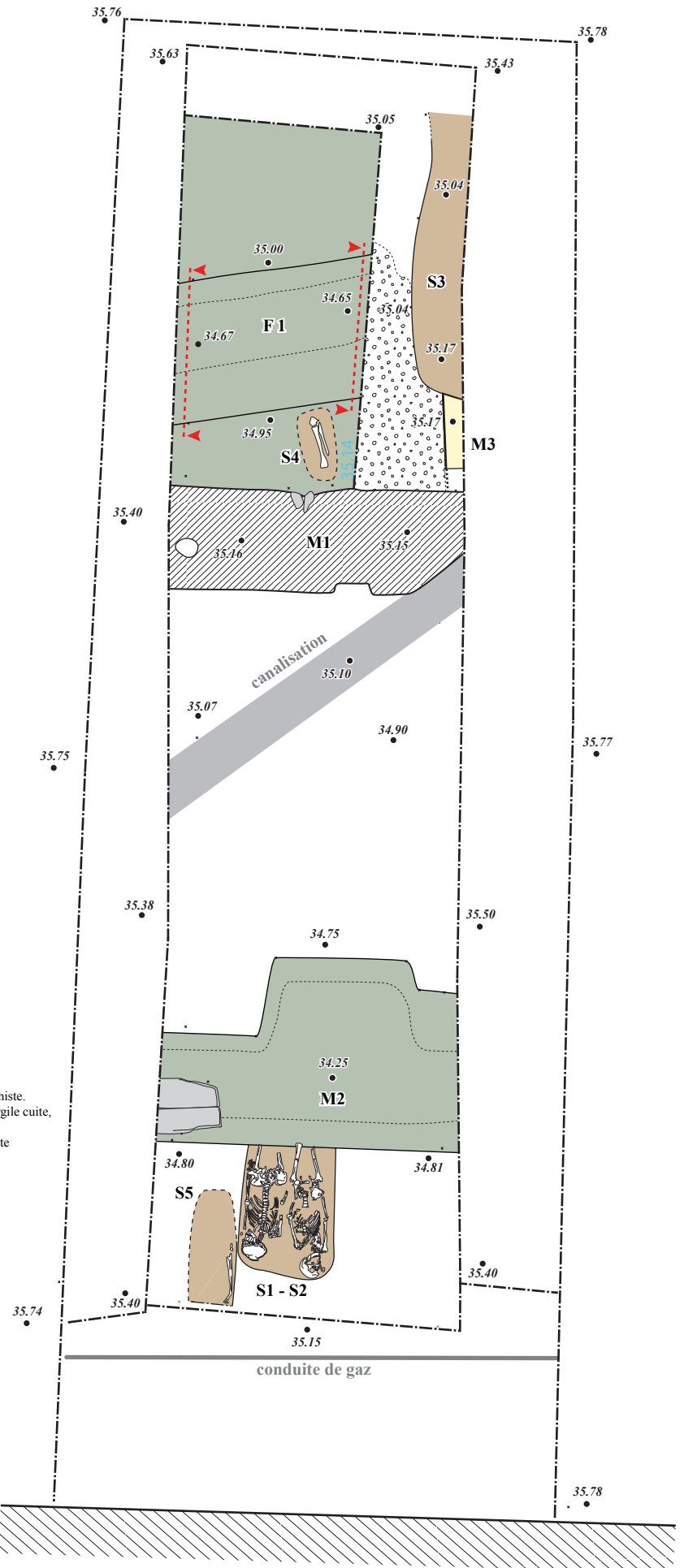


Fig.19 : Plan et coupes du sondage 3
© Arnaud Desfonds

Des sépultures liées à l'abbaye

Cinq sépultures sont présentes à l'emplacement de ce sondage. Leur état de conservation est très variable. En effet deux d'entre-elles (S1-S2), dont l'extrémité est se situait sur le tracé du mur M2 ont été tranchées par l'installation de ce dernier (Fig. 20 - 21) . Celles-ci ont été fouillées et prélevées (voir étude anthropologique). La troisième (S3), pour moitié située sous la paroi sud du sondage semble avoir été préservée. Compte tenu de sa position elle n'a pas été appréhendée lors du diagnostic. L'existence d'une quatrième sépulture S4 est attestée par la présence d'un tibia et de son péroné. Ces ossements qui sont orientés est-ouest sont les seuls éléments subsistant de cette inhumation qui a été presque intégralement écrêtée. Enfin une cinquième sépulture est juste conservée sous la forme d'un membre inférieur situé à côté des sépultures S1 et S2.

Compte tenu de l'importance des perturbations observées entre les murs M1 et M2 il est fort possible que d'autres inhumations existaient à l'origine à cet emplacement, toutefois aucune trace ne nous en est parvenue.

Datation

Aucun élément tangible ne permet de déterminer avec précision la datation de ces inhumations. Il paraît cependant évident qu'elles sont liées au fonctionnement de l'abbaye, ce qui laisse toutefois une fourchette chronologique assez large. Leur position à l'emplacement de l'ancienne cour du cloître est assez logique.

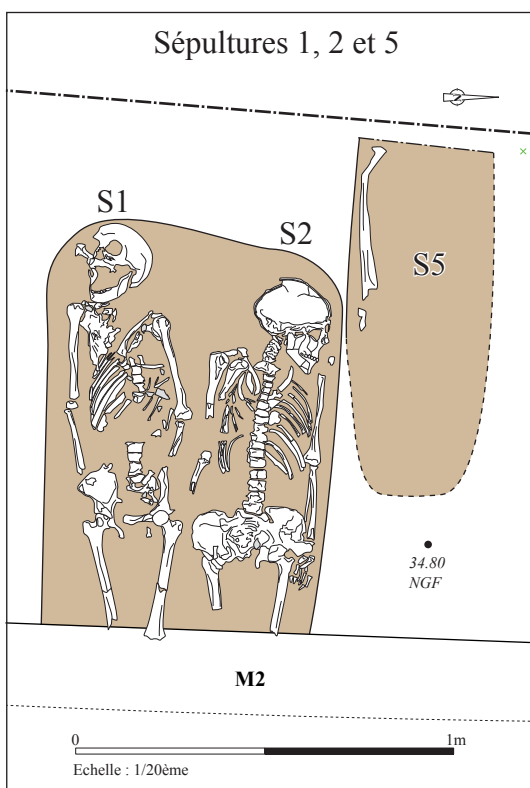


Fig.20 : Sépultures S1, S2 et S5 © Arnaud Desfonds



Fig.21 : Sépultures S1, S2 et S5 © Arnaud Desfonds

2.4 Sondage 4

Ce sondage orienté est-ouest a été implanté en limite sud du tracé supposé du chœur de l'abbatiale. Il couvre une surface de 9,00m sur 3,00m soit 27m².

Ainsi que cela était attendu, les vestiges des maçonneries de l'ancienne église apparaissent très près de la surface du sol actuel. A cet emplacement ils sont juste scellés par les niveaux de cour récents recouvrant eux mêmes une épaisse dalle de béton dont l'existence était inconnue et qui a du être détruite à l'aide d'un brise roche (**Fig. 22**).

Sur le côté nord du sondage, immédiatement sous la dalle de béton, apparait le haut du mur du côté sud du chœur de l'abbatiale M1.

Trois contreforts s'articulant avec ce mur affleurent à une altitude similaire. L'ensemble présente de nombreuses réfections sur lesquelles nous reviendrons en détail plus loin.

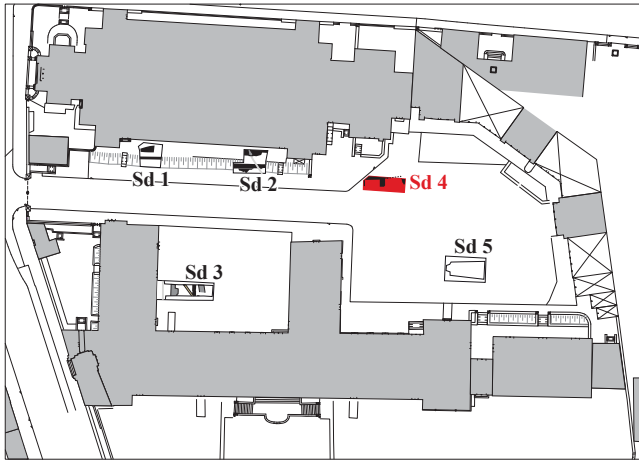
Ces maçonneries, qui sont ici « en élévation » malgré leur position enfouie par rapport à l'altitude du sol actuel, sont scellées sur le côté est par un épais remblai de démolition hétérogène comportant une grande quantité de gravats pierres et matériaux divers (**Fig.23**). La présence de pierres de taille (granit, calcaires divers), de nombreuses pièces de granit sculptées provenant de baies de vitraux et d'un petit chapiteau roman en granit peint est également à noter (**Fig.24-25**). Ces différents éléments montrent qu'il s'agit ici de matériaux provenant vraisemblablement de la démolition de l'abbatiale entreprise au début du XIXe s par les militaires.

Ces remblais sont présents jusqu'à une profondeur d'eau moins 2,40m à l'ouest et 2,00m à l'est. Leur épaisseur totale n'a pu être déterminée compte tenu de l'impossibilité de pouvoir poursuivre les terrassements pour des raisons de sécurité. Un sondage carotté (PD2) réalisé en 2007 par la société Arcadis montre toutefois que dans ce secteur le rocher n'est pas atteint avant 7,10m de profondeur. Cette anomalie suppose l'existence d'une ancienne carrière sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

L'ensemble de maçonnerie exhumé dans ce sondage est constitué par trois contreforts M2-M4 adossés au mur du chœur M1.



Fig.22 : La présence d'une épaisse dalle de béton a nécessité l'utilisation d'un brise roche pour poursuivre le sondage © Arnaud Desfonds



Sondage 4

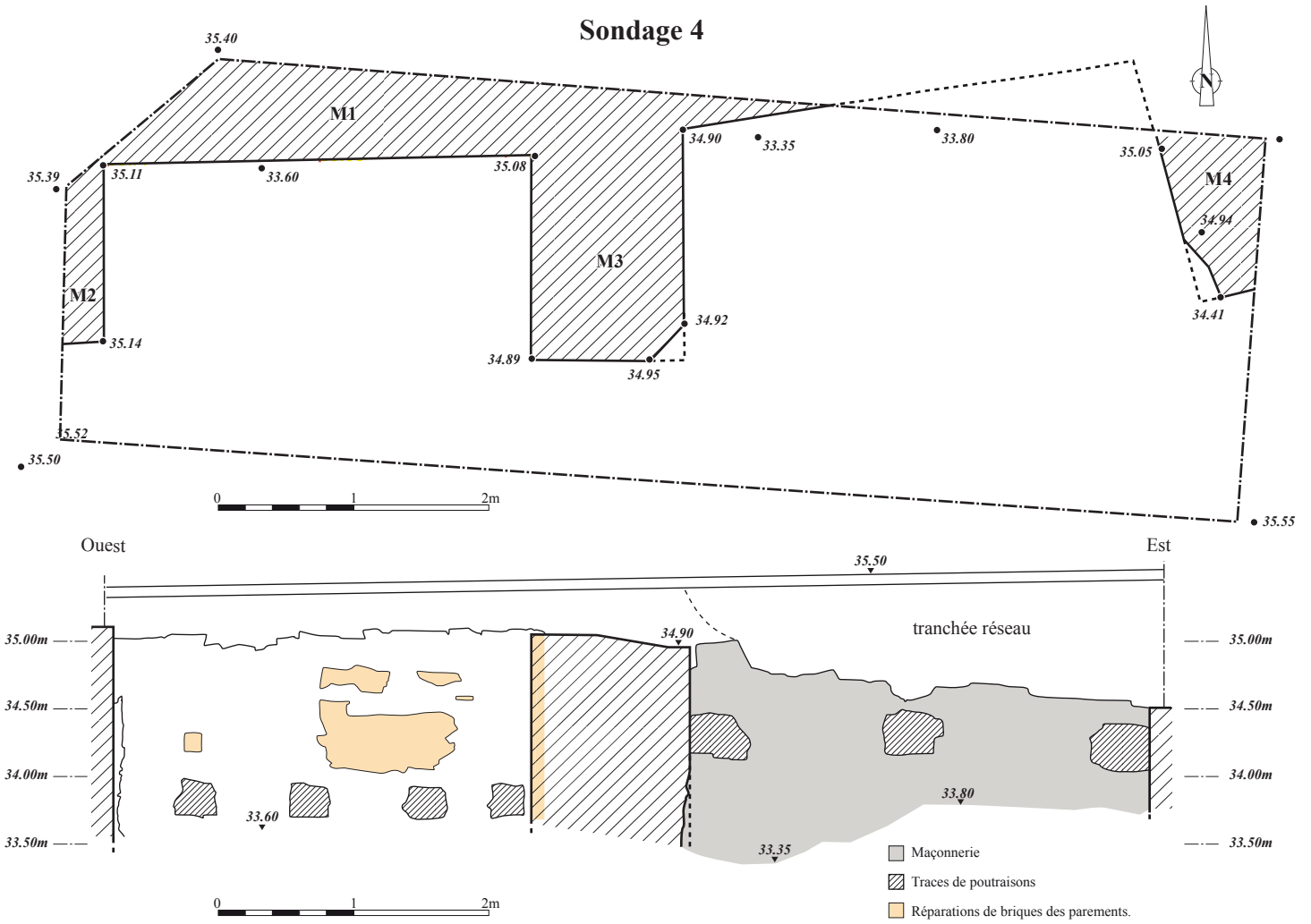


Fig.23 : Plan, élévation et vue d'ensemble des maçonneries présentes dans le sondage 4 © Arnaud Desfonds et Dominique Pouille



Fig.24 : Blocs d'architecture simples provenant des remblais
© Dominique Pouille



Fig. 25 : Eléments de baies de vitraux en granit taillé et petit chapiteau roman en granit peint © Hervé Paitier & Lucille Vasselin

Le contrefort M2

La paroi ouest du sondage coïncide avec un massif **M2** qui s'articule à angle droit avec le mur **M1**. Cet élément qui n'a été que très partiellement perçu correspond à un contrefort dont on observe l'existence sur les plans anciens (Fig. 26). Ce dernier s'articule de manière assez curieuse avec le mur M1 puisque qu'il semble n'exister aucune liaison directe entre ces deux maçonneries (Fig. 27). Le détail de la liaison n'a pu être étudié de manière plus approfondie compte-tenu de l'emplacement en limite du sondage ainsi que pour des raisons de sécurité.

Sur la face visible l'appareillage de ce contrefort est majoritairement constitué de blocs de schiste gris bleu mal équarris, similaires à ceux qui ont été utilisés pour l'édification de M1. Des gros blocs de granit taillé gris/beige ont toutefois été utilisés pour constituer le chaînage d'angle du dispositif.

Ponctuellement certains blocs d'arête ont disparu. Ils ont probablement été déchaussés lors de la démolition de l'édifice (Fig. 27bis).

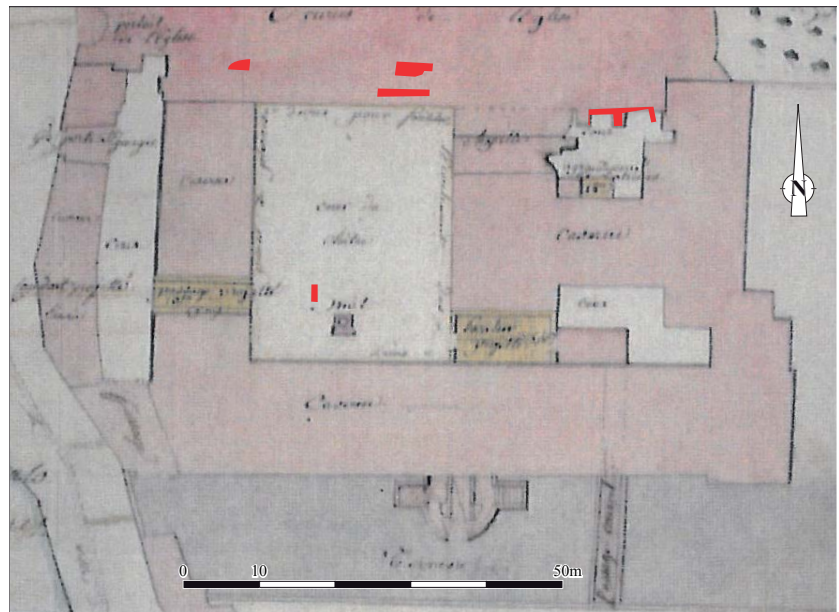


Fig.26 : Le plan de 1801 présente de nombreuses erreurs ainsi il est impossible de faire coïncider précisément les relevés actuels avec celui-ci. On reconnaît toutefois la physionomie d'ensemble des installations © Arnaud Desfonds



Fig.27 : L'articulation entre le contrefort M2 (à gauche) et le mur M1 présente une curieuse anomalie puisque ces deux maçonneries ne sont pas solidaires au niveau des parements © Dominique Pouille



Fig.27bis : Parement du contrefort M2 dont on voit plusieurs blocs d'arête en granit encore en place © Dominique Pouille

Les contreforts M3 et M4

Si l'on ne tient pas compte de l'imprécision des plans anciens dont on dispose et des erreurs d'orientation, ces deux éléments correspondent à deux massifs maçonnés qui apparaissent sur les documents figurés (Fig. 26).

A la différence du précédent ces deux ouvrages possèdent la particularité d'être équipés d'un parement en petits blocs de granit brun soigneusement taillés. L'intérieur est en revanche constitué d'un blocage de schiste gris lié au mortier de chaux. La face ouest du contrefort 2 (M3) présente toutefois une réfection réalisée à l'aide de briquettes en terre cuite semblables à celles qui étaient fréquemment utilisées aux XVIII^e et XIX^e s. Ici le parement d'origine en granit taillé a donc été tardivement remplacé par cet appareillage de terre cuite pour une raison indéterminée. Sans doute en raison de l'épaisseur plus importante de ce nouveau parement, la face externe de ce dernier ne semble plus être encadrée dans le mur M1 mais s'appuie contre celui-ci (Fig. 28-29).

Sur la face est du contrefort 1 comme sur la face ouest du contrefort 2, le parement de granit est conservé. La jonction avec le mur M1 montre dans chaque cas, malgré un chaînage assez soigné, que le parement, ou que l'ensemble du contrefort et le mur ne sont pas contemporains (Fig. 30-33).



Fig.28 : Face ouest du contrefort M3 dont le parement a été remonté en briquettes à une époque assez tardive © Dominique Pouille



Fig.29 : Face sud du contrefort M3 on voit nettement ici que le parement de briquettes se substitue au parement d'origine en blocs de granit © Dominique Pouille



Fig.30-33 : L'examen du chaînage des maçonneries révèle que celles-ci ne sont pas contemporaines © Dominique Pouille

Le Mur M1

Le mur M1 correspond au mur du chœur de l'abbatiale apparaissant sur les plans anciens dont on dispose. En raison de la localisation du sondage et de l'impossibilité d'extension de ce dernier, seul son parement sud a pu être observé. Ce dernier est majoritairement constitué de blocs de schiste gris bleuté mal équarris, mais également de quelques moellons de nature différente qui pourraient correspondre à des éléments réutilisés. Dans le tronçon situé entre les contreforts M2 et M3 une réfection sommaire du parement dans laquelle des fragments de briques ont été également employés est visible (Fig. 34).

Les traces d'encastres de poutres

Plusieurs emplacements d'encastrement de poutres sont présents dans le parement du mur. Ces négatifs quadrangulaires qui ont en moyenne 0,20m de côté se répartissent en deux ensembles distincts situés de part et d'autre du contrefort M3 à des hauteurs différentes. Dans tous les cas, leur faible profondeur (0,10m à 0,15m en moyenne), leur aspect, ainsi que l'absence de « linteau », montrent qu'il s'agit d'éléments qui

n'existaient pas à l'origine dans ces maçonneries.

A ce stade des investigations il est difficile de proposer une interprétation. Cette partie de l'édifice apparaissant comme une cour sur les plans du début du XIX^e s. L'hypothèse d'une charpente support de plancher installée en appui contre le mur de l'église peut être avancée, toutefois la différence d'altitude des encastremets entre les deux côtés du contrefort M3 s'explique mal et s'oppose à ce qu'il s'agisse ici d'un seul et même ouvrage.

L'importante profondeur de l'excavation présente à cet emplacement pourrait expliquer l'existence de ce type d'installations, toutefois compte tenu des données disponibles actuellement il est impossible de préciser la question.

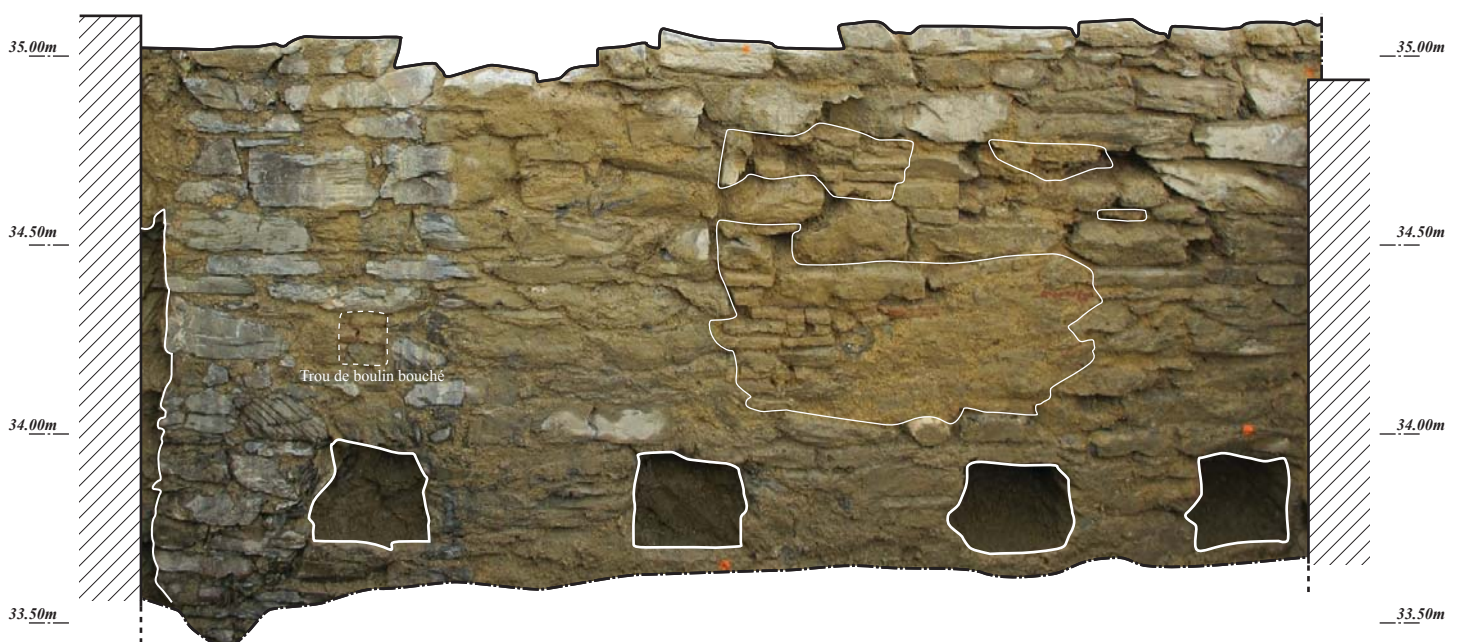
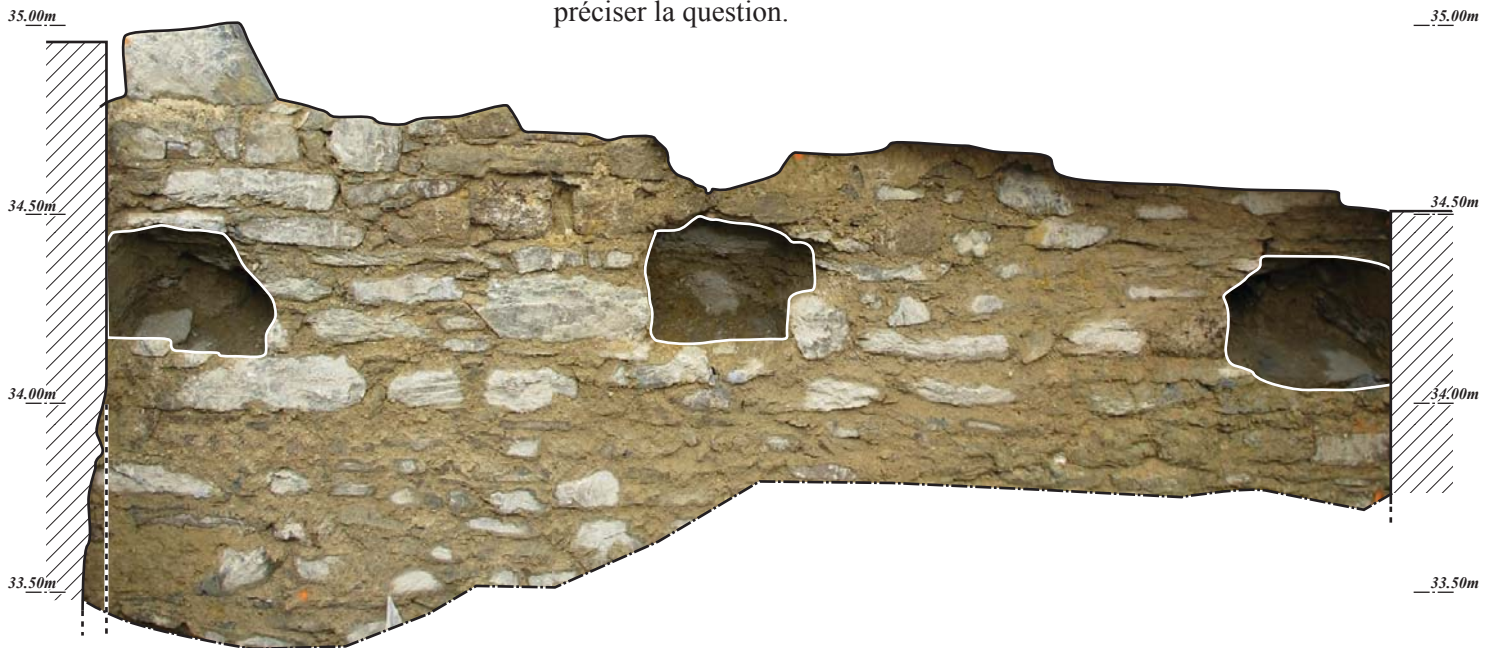


Fig.34 : En dehors des encastremets de poutres l'examen du parement du mur M1 révèle l'existence de plusieurs reprises © Arnaud Desfonds

Datation

Les observations réalisées montrent que les remblais rencontrés en partie inférieure de ce sondage ne sont pas antérieurs au début du XIX^e s. Comme l'indiquent les divers éléments d'architecture retrouvés, l'épaisse couche de gravats de démolition provient très vraisemblablement de la destruction de l'église abbatiale qui se développait au nord et au nord-ouest de ce sondage.

Les maçonneries qui en subsistent et qui ont été observées ne peuvent être datées précisément pour l'instant. Elles laissent apparaître de multiples reprises, dont les plus récentes sont sans doute celles qui ont été réalisées au niveau du parement ouest du contrefort M3. Les matériaux employés permettent de les dater au plus tôt du XVIII^e.

Les contreforts M3 et M4, construits avec un appareillage différent du reste du mur du chœur semblent, être liés à un chantier distinct ou témoignent d'une réfection. On notera ici la qualité de l'appareil en petits moellons de granit soigneusement taillé utilisé, qui contraste nettement avec le reste de l'ouvrage. Les observations effectuées à l'extrémité ouest du sondage et notamment l'absence de jonction entre M1 et M2 révèlent également des chantiers différents mais pour lesquels on ne dispose pas de données chronologiques. Enfin l'appareillage ainsi que les matériaux utilisés pour la maçonnerie de M1 et M2, ne paraissent pas renvoyer à des époques très anciennes. Compte tenu de leur aspect ces maçonneries et ne doivent vraisemblablement pas être antérieures à la fin du Moyen-Age.

2.5 Sondage 5

Ce sondage orienté est-ouest, de 9,00m par 5,00m, est implanté face à l'aile est du corps de logis. Il couvre une surface de 45m² à l'ouverture. Compte tenu de l'existence d'un épais remblai, un palier de sécurité a dû être aménagé à 1,50m de profondeur.

Cette altitude correspond à l'ancien niveau de cour antérieur à l'incendie de 1921, dont un lambeau de pavés encore en place est présent sur le côté nord du sondage (Fig.35). Le niveau d'utilisation de l'ancien gymnase construit en 1923, qui a gardé son sol d'utilisation d'origine, correspond approximativement à cette altitude.

La tranchée profonde entreprise en partie centrale montre que cette cour remontant à l'époque où les lieux étaient utilisés comme caserne, est installée sur un épais remblai de démolition 5001. Ce dernier est essentiellement constitué de gravats et de pierrailles diverses parmi lesquelles plusieurs blocs de pierre taillée en granit, calcaire grossier et tuffeau ont été observés (Fig.36).

Le prolongement de la tranchée profonde vers l'ouest montre que le dessus de ce niveau de remblai accuse un net pendage dans cette direction. Il est alors scellé par une succession de niveaux de gravats plus ou moins argileux dépourvus de blocs de pierre.

A l'extrémité ouest de la tranchée, le dessus du remblai de démolition 5001 se situe à 2,80m de profondeur, soit environ 1,00m plus bas qu'à son extrémité opposée (Fig. 37).

Compte tenu des profondeurs importantes atteintes et des contraintes de sécurité, en aucun point de ce sondage il n'a été possible d'atteindre

Sondage 5

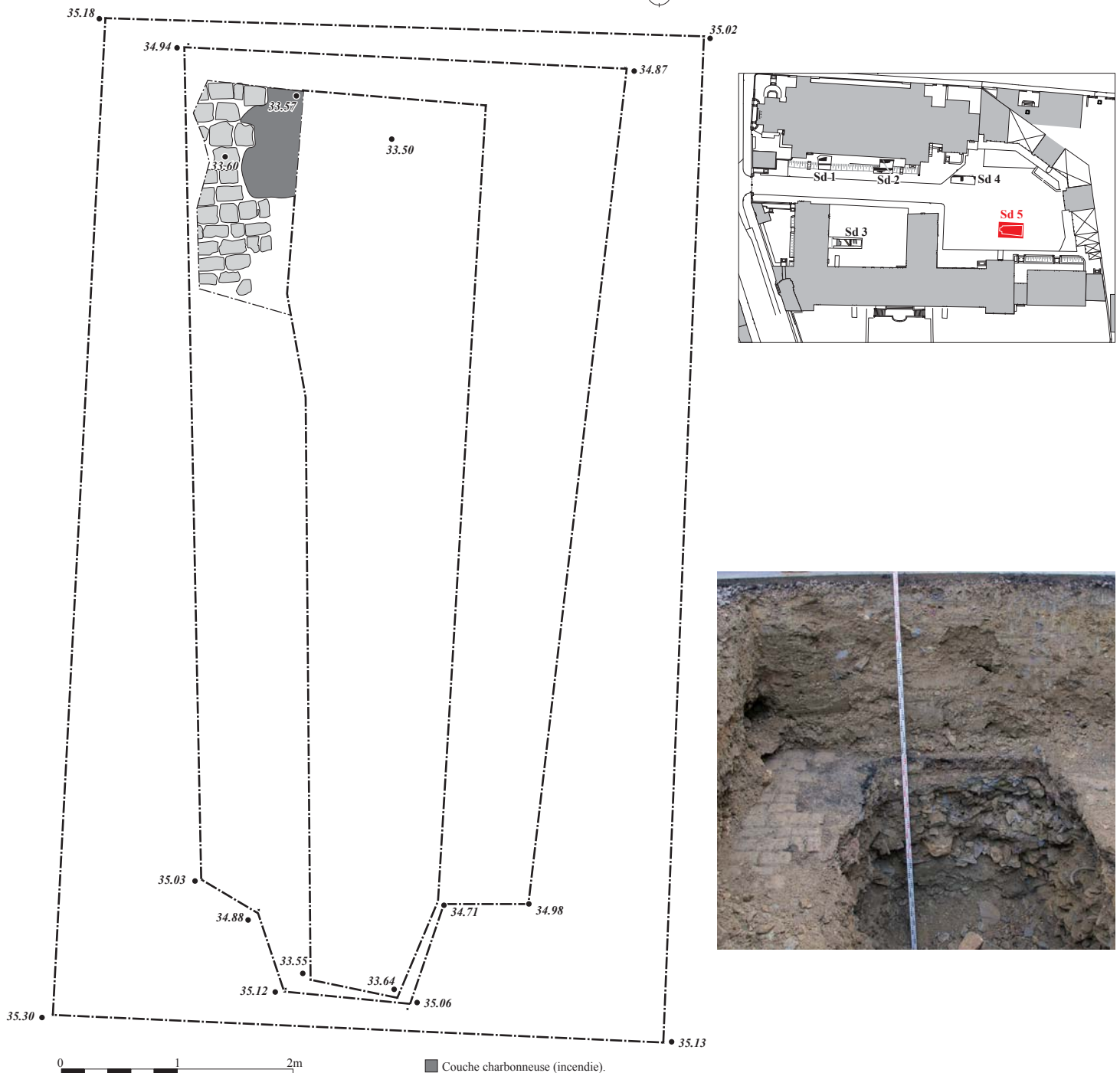


Fig.35 : Sondage 5. Le niveau de pavés visible à gauche correspond à l'ancienne cour © Dominique Pouille / Arnaud Desfonds

les niveaux stratigraphiques antérieurs à l'épandage de ce remblai de démolition.

Les carottages géotechniques réalisés par la société Arcadis en 2007 montrent que dans ce secteur de la cour le sol géologique n'est atteint qu'à une grande profondeur. Dans chaque cas d'importants remblais ont été détectés.

A l'ouest (sondage PD5) le rocher est présent à -4,50m, au nord (sondage PD1bis) il est atteint à 11m tandis qu'à l'est il se situe à une profondeur indéterminée supérieure à 10m. Ces éléments confirment l'existence d'une vaste carrière ancienne se développant dans ce secteur de l'emprise du projet.

Datation

Les observations réalisées ici montrent qu'aucun des niveaux observé en partie inférieure de ce sondage n'est antérieur au début du XIX^e s. L'épais niveau de remblai de démolition provient de la destruction d'une partie des bâtiments de l'ancienne abbaye Saint-Georges et de son église, dont on trouve d'ailleurs mention sur les plans accompagnant le diagnostic historique et architectural entrepris en 2007. Ces éléments ne permettent malheureusement pas d'apporter d'informations concernant l'époque à laquelle cette carrière a été exploitée.



Fig.37 : Vue de l'extrémité ouest du sondage, le remblai 5001 affleure en fond de tranchée à 2,80 m de profondeur © Dominique Pouille



Fig.36 : Blocs d'architecture divers provenant du remblai de démolition 5001 © Dominique Pouille

2.6 Conclusion

La mise en évidence d'une vaste carrière

Les informations recueillies au niveau des sondages 4 et 5, confrontées aux données fournies par l'étude de sol permettent d'identifier l'existence d'une vaste carrière d'extraction de pierre dont les limites demeurent assez floues. Vers l'ouest l'extension maximale de cette dernière se situe entre les sondages 2 et 4. En effet au niveau du sondage 2, le rocher en place affleure directement sous le niveau de trottoir à une altitude moyenne de 35,40m. En ce qui concerne son développement vers le nord, il est impossible d'être catégorique, puisque le chœur de l'abbatiale a très bien pu être construit en partie sur une excavation existante. C'est notamment ce que permet de supposer la cote d'altitude du rocher relevée au niveau du sondage PD3, où ce dernier n'est rencontré qu'à 12m de profondeur. Les autres données de l'étude de sol montrent qu'en plusieurs points situés au sud de la zone concernée par le diagnostic le rocher n'est atteint qu'à des profondeurs importantes. Ceci permet de supposer que plusieurs zones d'extraction existent de part et d'autre du logis de l'abbaye, ou que la carrière ceinture en partie l'extrémité est de ce bâtiment (Fig. 38).

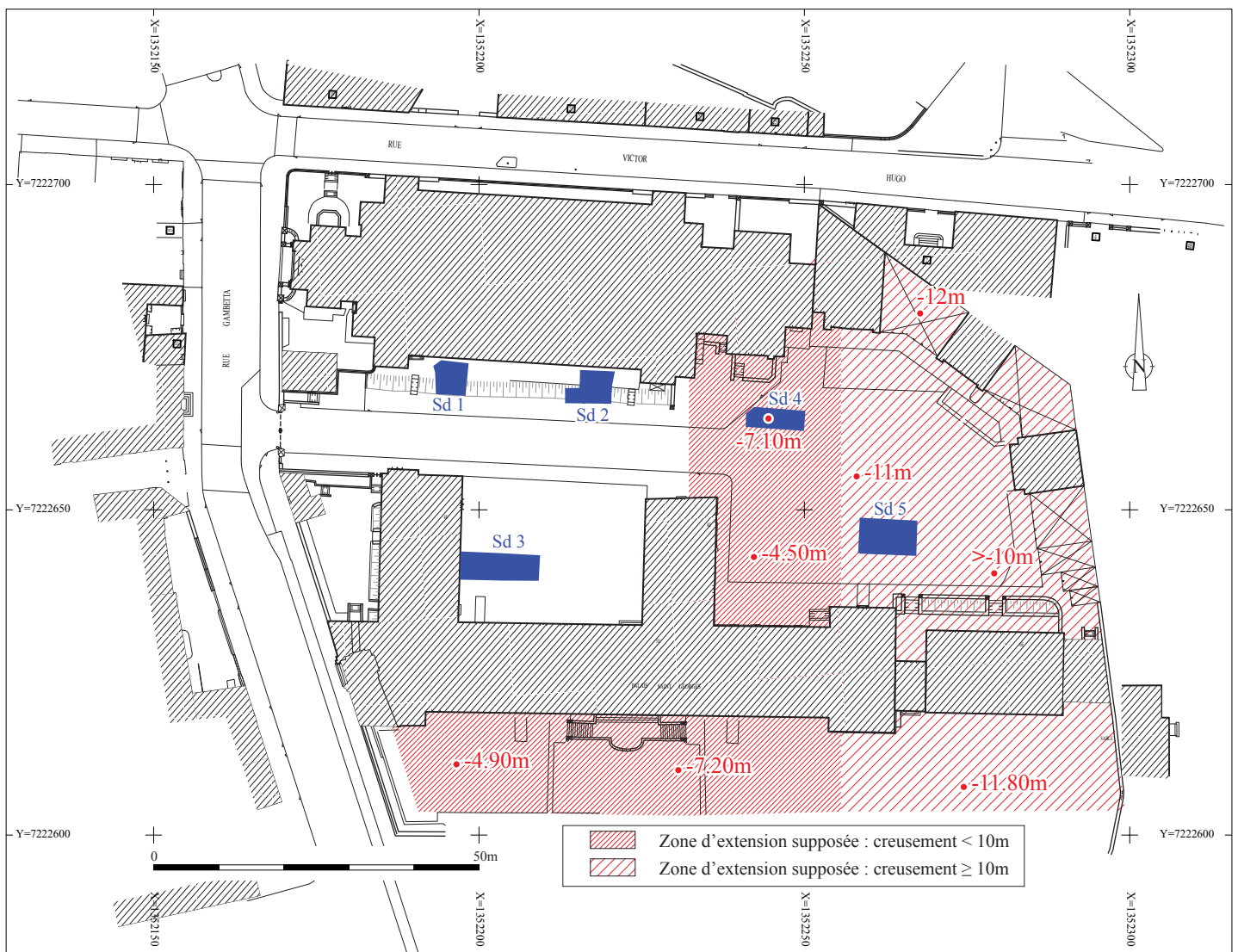


Fig.38 : Zone d'extension possible de la carrière d'après l'étude géotechnique © Arnaud Desfonds

L'origine de la carrière

En ce qui concerne la datation de la carrière, au stade du diagnostic, plusieurs hypothèses peuvent être avancées.

- Compte tenu de l'emplacement de cette dernière en limite orientale de Condate, en bordure du tracé supposé de la voie menant vers les cités de l'est, une origine antique de ce creusement peut être envisagée. Pour l'instant aucun élément recueilli lors du diagnostic ne permet toutefois de vérifier cette proposition.

- Les résultats de l'étude géotechnique montrent que tout le secteur compris entre le tracé de la muraille figurant sur les plans du XVIII^e s. et la partie est des bâtiments était plus ou moins profondément excavé. Ainsi que cela a pu être observé au niveau du sondage 4, il apparaît clairement que cette importante excavation n'était pas totalement comblée lors des dernières phases de fonctionnement de l'abbaye, puisque les remblais issus de la démolition de certains de ses bâtiments comblent au moins la partie supérieure du creusement.

Les traces d'encastrement de poutres relevées dans le parement extérieur du chœur de l'église permettent de supposer que des aménagements occupant les zones excavées prenaient appui contre ce mur. A défaut d'informations plus précises, il est pour l'instant impossible de déterminer leur nature, toutefois ces observations montrent que les constructions se développant dans le secteur est étaient édifiées dans une zone excavée et disposaient probablement de plusieurs niveaux de « caves ». Ce type d'aménagements se retrouve à Rennes à plusieurs emplacements, notamment dans les secteurs anciennement occupés par les fossés bordant les fortifications. Dans le secteur de la Place Sainte-Anne (îlot de la porte aux foulons), au n° 3 de la rue de la Motte Fablet (observation personnelle), au N°5 de la rue de Juillet.

Ceci indique que la zone de carrière est antérieure à l'édification des ces installations. En l'absence d'éléments de datation concernant ces bâtiments, il est toutefois impossible de savoir si ce creusement peut résulter d'une exploitation du schiste pour les travaux liés à l'abbaye au Moyen-Age central, ou a alimenté le chantier de construction de la muraille de la ville au XV^e s, ou celui du logis abbatial du XVIII^e s.

Des vestiges de l'abbatiale

Au stade du diagnostic et compte tenu des conditions de sécurité limitant les possibilités d'investigations, surtout dans le sondage 4, les observations restent limitées et imprécises. Elles révèlent toutefois une certaine complexité des vestiges, où plusieurs phases d'évolution sont perceptibles.

Dans le sondage 4 qui se situe sur le côté sud du départ de l'abside du chœur du dernier état connu de l'abbatiale, l'appareillage particulièrement soigné des contreforts doit notamment être souligné. Il contraste en effet nettement avec la maçonnerie de schiste brut M1 avec laquelle ils s'articulent. Ces petits blocs de granit constituant le parement sont d'ailleurs sans doute des éléments récupérés provenant d'un édifice plus ancien de grande qualité. En effet sur la face est du contrefort M3 certaines pierres présentent une rubéfaction assez prononcée, mais s'intercalent avec d'autres ne comportant pas ou peu de traces de chauffe. Ainsi que cela a été mentionné précédemment il s'agit ici de vestiges correspondant au dernier état d'évolution de l'abbatiale, dans sa configuration de la fin du XVIII^e s.

Les maçonneries exhumées ici ne présentent pas une facture permettant d'envisager une ancienneté importante. Elles correspondent au « chœur conventuel de l'abbatiale », qui a sans doute été reconstruit ou rajouté assez tardivement à l'édifice.

A l'opposé, les vestiges observés dans le sondage 2, notamment les murs M1 et M2, renvoient au début du Moyen-Age (M2) et au Moyen-Age central (M1). Leur emplacement sous l'emprise du dernier état de l'abbatiale suggère qu'il s'agit de murs appartenant à celle-ci ou à des états antérieurs de l'édifice. L'imprécision des plans anciens antérieurs à 1842 dont on dispose rend hasardeuse toute tentative de superposition, toutefois il paraît assez probable que le tracé des murs M2/3 corresponde au tracé des piliers de la nef observable sur le document 1fi44. Le massif M2 observé dans le sondage 1 pourrait d'ailleurs être l'un de ces massifs de fondations (**Fig.39**).

M2 quant à lui pourrait être le mur de la nef de l'église primitive auquel la travée de piliers séparant la nef du bas côté sud aurait succédé par la suite.

En ce qui concerne M1, la confrontation des plans ne fournit aucune information. L'hypothèse d'un mur de bas-côté peut-être avancée mais se heurte toutefois à la faible distance qui sépare M1 de M2 (2,50 m) ce qui paraît bien peu, même pour un édifice roman.

On ne dispose malheureusement que de très peu de documents figurant l'abbatiale (**Fig.40**). Le plus ancien semble être la vue de Rennes de 1644 mais sur celui-ci les bâtiments sont schématiques cette représentation est assurément loin de la réalité. La vue du clocher fournie par De Robien est sans doute plus crédible mais elle ne nous renseigne malheureusement pas quant à la physionomie générale de l'édifice (De Robien 1756). Celle-ci est évoquée plus tard dans l'ouvrage de Paul Banéat mais il s'agit visiblement encore d'une représentation très éloignée de la réalité (Banéat 1911). Au cours de la recherche iconographique entreprise, une représentation des ruines d'une abbaye non identifiée a été découverte. Il s'agit d'une aquarelle sur papier faisant partie des collections du Musée des Beaux Arts de Rennes. Ce tableau d'un certain Rousseau daterait de 1845, si l'on se fie à la date inscrite au dos à l'encre noire. Un examen détaillé de celui-ci permet de penser qu'il s'agit d'une représentation romantique des ruines de l'abbatiale Saint-Georges, sans doute réalisée d'après un croquis plus ancien. On y retrouve un certain nombre d'indices qui concordent avec les plans et avec le peu d'informations dont on dispose à son sujet.

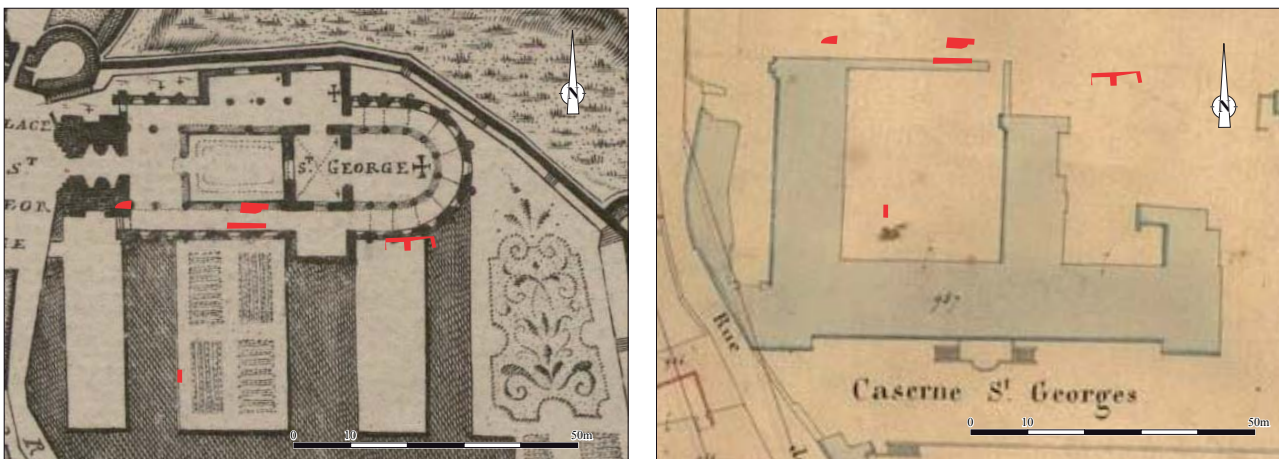


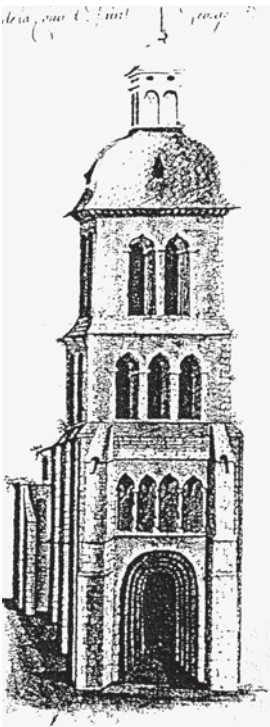
Fig.39 : La tentative de confrontation des données recueillies avec le plan 1fi44 (A.M.R.) est malaisée en raison des imprécisions du plan ancien . Celui de 1842 est le premier qui est véritablement précis. © Arnaud Desfonds



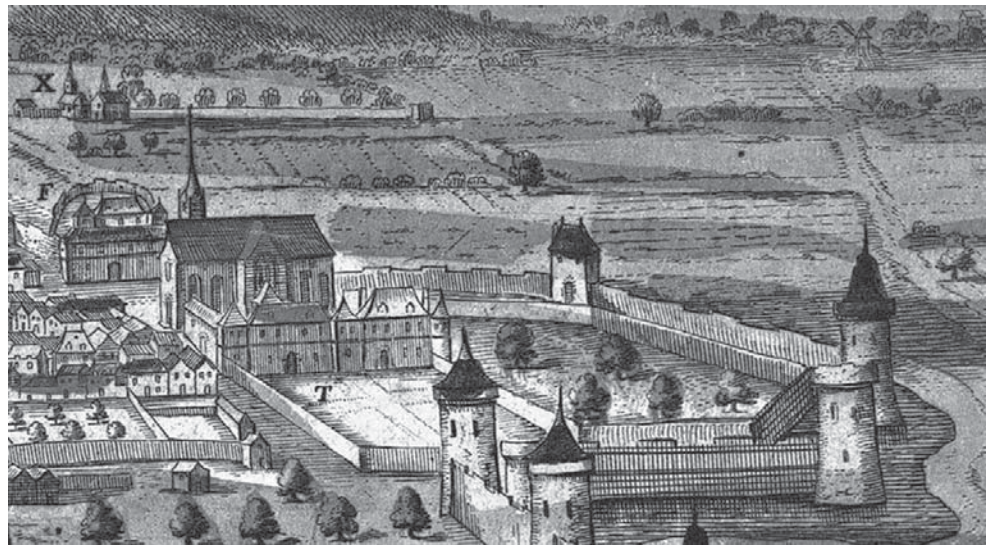
Dessin de Paillard père (Banéat 1911).



Musée de Bretagne - ruine d'une abbaye .



Tour de l'abbatiale Saint-Georges
(De Robien 1756) .



Vue de Rennes en 1644.

Fig.40 : Ces différentes représentations de l'abbatiale de l'abbaye Saint-Georges montrent qu'il est difficile d'avoir une idée très précise de la physionomie du monument © Arnaud Desfonds

La présence de sépultures

Le sondage 3 a montré la présence de sépultures dans la cour nord du logis, ce qui est logique compte tenu de la vocation initiale des lieux. En raison de l'écrêtement des niveaux et des perturbations qui ont pu être observés, certaines d'entre-elles ne sont que très partiellement conservées. Une évaluation du nombre de sépultures pouvant être conservées à cet emplacement est donc difficile. Elle est notamment compliquée par la taille restreinte de la fenêtre d'observation autorisée. Une simple extrapolation à partir de la surface et des observations du sondage 3 permet toutefois d'envisager la présence d'un minimum de 140 individus dans cette cour. Ce chiffre peut toutefois varier considérablement en fonction de l'état de conservation de la stratigraphie. A cette estimation il faut ajouter la présence d'autres tombes pouvant être conservées dans le talus qui borde la piscine. Si les deux sondages pratiqués n'ont pas permis d'en mettre en évidence, il convient toutefois de mentionner la présence d'ossements humains dans les remblais et dans certains niveaux.

Enfin concernant la zone se développant immédiatement au sud du chœur de l'abbatiale, des témoignages oraux des vétérans de la caserne nous ont relaté la découverte de plusieurs sépultures ou ossements humains lors de l'installation de canalisations desservant la piscine dans les années 1980.

Des lieux occupés à l'époque antique

Les observations effectuées dans les deux seuls sondages où des niveaux anciens en contact avec le sol géologique ont été retrouvés (S2 et S3) montrent la présence de stratigraphie remontant très probablement à l'époque antique. Dans chaque cas le mobilier céramique renvoie à la période gallo-romaine et est accompagné de matériaux de construction caractéristiques (fragments de tuiles ou de briques).

La quantité très importante de fragments de tuiles et de briques observée dans les remblais de démolition du sondage 2, ainsi que dans les maçonneries encore en place où figurent également beaucoup de blocs réemployés, est également surprenante.

Ces divers éléments incitent à penser qu'à cet emplacement s'élevait du bâti antique, ce que semble notamment confirmer le probable tronçon de maçonnerie M3 observé dans le sondage 3.

Ce bâti encore présent au début du Moyen-Age lors de la construction des murs M1 et M2 du sondage 2 aurait donc sans doute été démembré pour alimenter les chantiers.

Ces observations sont les premières pour ce secteur oriental de l'agglomération. Elles demandent évidemment à être vérifiées et précisées, ce qui n'a pu être réalisé ici compte-tenu des nombreuses contraintes diverses qui ont limité les possibilités d'investigations. L'ouverture de fenêtres complémentaires dans l'environnement immédiat du sondage 2, ou au moins l'extension de celui-ci au-delà des limites préalablement fixées, aurait sans doute permis de préciser la perception des vestiges et de vérifier l'hypothèse du développement de bâti antique à cet emplacement.

Les questions qui demeurent sont en effet nombreuses. S'agit-il ici d'une occupation de type « urbain » ? Autrement dit ce bâti se développe-t-il encore dans le cadre de la trame urbaine ou appartient-il à un faubourg installé en bordure d'un axe important menant à la ville : la *via publica*

mentionnée au Moyen-Age dans les textes (Pouille 2008, p.40) ?
Au contraire s'agit-il simplement d'un habitat péri-urbain ?
L'orientation relevée ici au niveau du fossé F1 du sondage 3 confirme-t-elle l'hypothèse d'une trame différente orientée à 80° nord dans ce secteur de la ville ?

Bibliographie et sources

ARCADIS, *Rennes métropole, Rennes(35), Palais Saint-Georges, Création d'un centre des congrès, Etude de faisabilité géotechnique, Rapport*, 2007, 45p.

Banéat P., *Le vieux Rennes*, 1911.

Base Joconde, Réunion des musées Nationaux.

De Robien Ch.-P., *Description historique topographique et naturelle de l'ancienne Armorique*, 1756, (première édition mise au point par J.-Y. Veillard), Mayenne 1971.

Pouille D., *Rennes Antique*, P.U.R., 2008

Schmitt L., Martineau J., *Ligne b de métro automatique Rennes Place Saint-Germain Etude documentaire*, Inrap, 2008.

III - Annexes

3.1 Notice céramologique du diagnostic de Rennes – caserne Saint-Georges (2012) Par F. Labaune-Jean

Seuls quelques faits et tranchées ont livré des éléments mobiliers (cf. tableau d'inventaire).

Tr.2 Us 2010

Lot de 5 tessons de facture médiévale, comprenant uniquement de morceaux de panse.
En complément : 6 ossements humains, 6 os faune
Datation proposée : période médiévale, par l'aspect des pâtes.

Tr.2 Us 2011

Lot de 34 tessons de facture médiévale, comprenant :
- 1 anse à pâte orangée et à décor de bande digitée
- les morceaux permettant de restituer le haut d'une oule à lèvres en bandeau et bec verseur. (fig. 1, iso 1 et 2)
- 2 tessons antiques résiduels (céramique commune sombre).
Association avec 3 ossements humains, 21 os de faune, 1 fragment de verre plat (vert)
Datation proposée : XI^e - XII^e siècles.

Tr.2 Us 2012

Lot de 10 tessons de céramique, comprenant :
2 tessons de récipients antiques en céramique commune sombre (résiduels), dont un bord de pot à lèvres à gouttière.
7 tessons médiévaux, comprenant deux bords de vases à lèvres en bandeau, de production locale (Chartres-de-Bretagne). (fig. 1, iso 3 et 4)
S'y ajoutent 11 ossements humains, 2 fragments de terre cuite architecturale (carreaux), 4 clous en fer.
Datation proposée : hétérogène mêlant des éléments antiques (transition fin du I^{er} siècle de n. è. – début du II^e siècle de n. è.) et des éléments médiévaux (époque carolingienne).

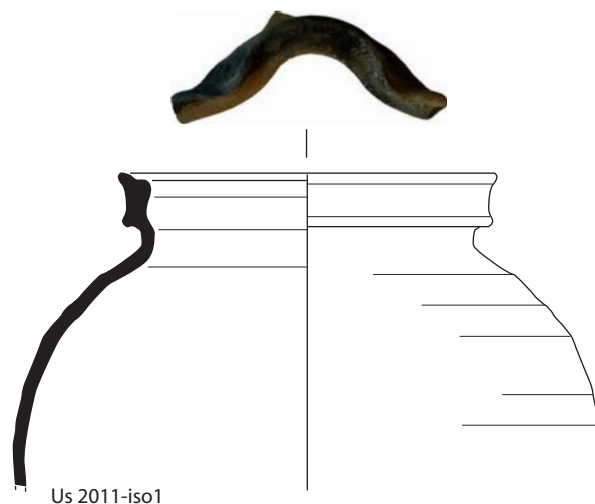


Fig. 1

Us 2011-iso2

0 5 10 cm

Tr.2 Us 2116

Lot de 11 tessons de facture antique, comprenant :
 2 fragments appartenant à un fond d'assiette en sigillée de Gaule du Centre (fin 1^{er} siècle de n. è.)
 2 fragments de panse de cruche en commune claire
 6 fragments de récipients à cuisson réductrice
 1 goulot d'amphore à pâte fine (gauloise 4 ?)
 Avec 2 fragments d'os de faune, 1 morceau de socle de statuette en terre blanche.
 Datation proposée : fin du 1^{er} siècle de n. è. – début du 1^{er} siècle de n. è.

Tr.2 Us 2118

Lot de 3 tessons de facture antique, comprenant uniquement des morceaux de panse de cruches.
 Datation proposée : 1^{er} - III^e siècles de n. è.

Tr.3 Us 3000

Lot de 18 tessons de facture moderne, comprenant :
 16 fragments de panse d'un récipient en grès de Normandie (pot à beurre)
 2 fragments de panse de récipients de production locale.
 Datation proposée : à partir des XV^e et XVI^e siècles.

Tr.3 Us 3002

Absence de mobilier céramique.
 Lot comprenant : 3 fragments de tuiles antiques (2 de *tegulae* et 1 d'*imbrex*), 5 fragments d'os de faune (dent sanglier).
 Datation proposée : Antiquité.

Tr.3 Us 3005

Lot de 3 tessons de facture antique, comprenant :
 2 fragments panses de cruche en céramique commune claire.
 1 fragment à pâte orange plus épais (grande cruche ou amphorette ?)
 S'y ajoutent 10 éclats de terre cuite architecturale, 1 ossement humain.
 Datation proposée : Antiquité, sans précision possible.

Inventaire du mobilier céramique

Tr.	U.S.	GR	médié	mod.	total cer.	datation	Cag.
2	2010		5		5	médiévale	1
2	2011	2	32		34	11-12e siècles	1
2	2012	3	7		10	hétérogène	1
2	2116	11			11	fin 1er - début Ile de n.è.	1
2	2118	3			3	antiquité	1
3	3000			18	18	15e-16e siècles	1
3	3005	3				antiquité	1
Total		22	44	18	81		

Inventaire du mobilier non céramique

Tr.	U.S.	matériaux	NR	Cag.	détermination
2	2010	os	6	1	humains
2	2010	os	6	1	faune
2	2011	os	3	1	humains
2	2011	os	21	1	faune
2	2011	verre	1	1	vitre?
2	2012	os	11	1	humains
2	2012	terre cuite	2	1	carreaux
2	2012	fer	4	1	clous
2	2116	os	2	1	faune
2	2116	terre cuite	1	1	statuette
3	3002	terre cuite	3	1	tuiles
3	3002	os	5	1	faune
3	3005	terre cuite	10	1	tuiles
3	3005	os	1	1	humains

3.2 Les sépultures (Etude anthropologique Myriam Le Puil-Textier)

3.2.1 Sépulture 1

Le défunt

Le squelette, incomplet, est celui d'un sujet adulte de sexe plutôt féminin¹. Certaines vertèbres cervicales portent les stigmates d'une arthrose. Cette pathologie dégénérative articulaire est très fréquente à toutes les époques. Elle est d'origine multifactorielle (surmenage articulaire, traumatisme du cartilage, où même carence nutritionnelle), et n'est pas uniquement liée à l'âge (**fig.1**).

Bien que les maxillaires aient été endommagés lors de la découverte du squelette, plusieurs caries peuvent être observées ainsi que de nombreuses pertes *ante mortem* (canine, prémolaires et molaires inférieures droites).

Le mode d'inhumation

Le squelette repose sur le dos selon un axe EO, la tête à l'ouest. Le membre supérieur droit est en extension, le gauche en légère flexion, la main venant se poser sur l'aile iliaque homolatérale. Les membres inférieurs, dont il ne reste que les fémurs, sont en extension.

On peut observer une contrainte qui s'est exercée sur le côté droit se traduisant par le maintien en position antérolatérale du membre supérieur, le pendage médial de la scapula, le maintien de l'hémi-thorax. Cette contrainte, qui apparaît linéaire, se manifeste uniquement au niveau du membre inférieur à gauche (rotation médiale du fémur). Plusieurs mouvements de pièces osseuses ont eu lieu au sein du volume corporel : affaissement des os des mains dans l'ouverture pelvienne, perturbation du rachis thoracique et des côtes gauches. Des déplacements ont également eu lieu en dehors du volume corporel tel que l'ouverture de l'articulation temporo-mandibulaire, la chute de l'extrémité latérale de la clavicule gauche en arrière de la scapula homolatérale. L'ensemble de ces observations converge vers une évolution du corps en espace vide dans un contenant étroit, qui n'a pas laissé de traces (pas de restes ligneux de bois). En l'absence de clou, l'hypothèse d'un contenant en bois assemblé par un système de tenons et mortaises peut être avancée. Par ailleurs cette hypothèse n'écarte pas l'éventualité de la présence d'un linceul, qui pourrait également être à l'origine des contraintes exercées sur le squelette.

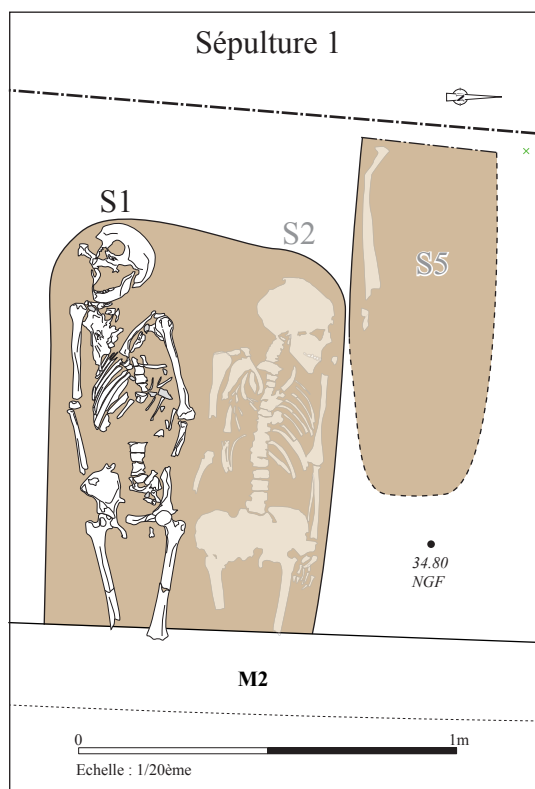


Fig.1 : Sépulture S1 © Arnaud Desfonds

3.2.2 Sépulture 2

Le défunt

Le squelette est celui d'un sujet féminin² n'ayant pas encore atteint l'âge adulte (15-19ans³). La défunte présente une petite carie inter dentaire et une faible usure occlusale. L'état de conservation du squelette ne permet pas de faire un bilan exhaustif de toutes les pathologies (**fig.2**).

1 Les os du bassin ne sont malheureusement pas suffisamment bien conservés pour être catégorique.

2 Probabilité 0,95, Murail et al 2005

3 Birkner 1980

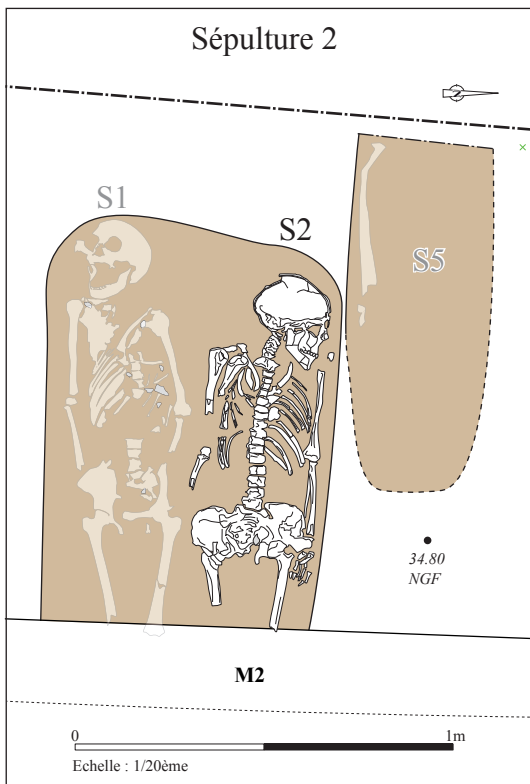


Fig.2 : Sépulture S2 © Arnaud Desfonds

Le mode d'inhumation

Tout comme la sépulture 1, la défunte est allongée sur le dos, selon une orientation EO, la tête à l'ouest, tournée vers le nord. Les membres supérieurs sont en extension le long de l'axe longitudinal du corps. A droite les os de la main encore présents reposent sur l'aile iliaque homolatérale. A gauche, la main est en supination (paume vers le ciel). Les membres inférieurs, dont il ne subsiste que le tiers proximal des fémurs sont en rectitude.

On observe plusieurs mouvements en dehors du volume corporel tels que la rotation du bloc crânio-facial, la chute des extrémités latérales des clavicules en arrière des scapulas, la dislocation partielle des os de la main gauche (métacarpes et phalanges distales) contre la cuisse homolatérale. L'épaule droite apparaît avoir été contrainte, ainsi la scapula s'est redressée latéralement, les côtes se sont affaissées vers l'abdomen tandis qu'à droite elles se sont ouvertes latéralement. Un dispositif a par conséquent retardé l'arrivée du sédiment de colmatage. En l'absence de clou, l'éventualité d'un contenant en bois assemblé par un système de tenons et mortaises semble la plus probable.

3.3 Conclusion

Un mode d'inhumation semblable

Ces deux tombes, disposées côte à côte (**fig.1 et 2**), partagent la même orientation selon un axe EO. Le mode d'inhumation apparaît également similaire : contenant en bois n'ayant pas laissé de traces et la possibilité d'un système d'assemblage par tenons et mortaises. La position des défunts est également identique : tous deux ont été inhumés sur le dos, les membres supérieurs et inférieurs en extension, la tête placée à l'ouest. Les contraintes latérales exercées sur le sujet de la sépulture 1 laissent envisager un contenant étroit où la présence d'une enveloppe corporelle contraignante. Dans le second cas (sépulture 2), les contraintes sont moindres (épaules droite notamment et peut-être une délimitation linéaire sur le côté gauche), ce qui n'exclue pas la présence d'une enveloppe corporelle plus lâche mais dont la présence ne peut être démontrée. Les deux inhumations sont destinées à deux sujets féminins, une adulte atteinte de lésions arthrosique, et une jeune femme (15-19ans).

BIBLIOGRAPHIE

Birkner R., 1980 - L'image radiologique typique du squelette, Paris, Maloine, traduit de l'Allemand par M. Bléry, édition originale : 1977 (Das typische Röntgenbild des Skeletts, München, Urban & Scharzenberg).

Murail (P.), Bruzek (J.), Houët (F.), Cunha (E.) 2005, DSP : a probabilistic sex diagnosis tool using world wide variation of pelvic bone measurements, *Bulletin et Mémoire de la Société d'Anthropologie de Paris* 17, 3-4, p. 167-176.

Chronologie

Antiquité,
Moyen-Age,
Moderne

Sujets et thèmes

Urbanisme,
structures
urbaines,
Nécropole

La parcelle concernée par ce diagnostic est située dans un secteur de la ville de Rennes particulièrement sensible du point de vue archéologique.

En effet ce terrain est avant tout situé dans l'emprise de l'ancienne abbaye Saint-Georges, dont les bâtiments, excepté le logis, ont été démolis au début du XIXe s. Selon la tradition cet établissement religieux aurait été édifié en 1032 sous l'impulsion du duc de Bretagne Alain III.

Au début du XV^e s ces installations sont englobées dans la zone fortifiée, dont la muraille constituera désormais les limites au nord à l'est et au sud.

Cette abbaye, comme son homologue l'abbaye Saint-Melaine, située à quelques centaines de mètres plus au nord, matérialise vraisemblablement la zone d'extension maximale de la ville antique. Au Moyen-Age, avant la construction de la muraille, elle était d'ailleurs limitée au nord par le tracé d'une voie importante menant à la ville et appelée « via publica ». Pour autant, en ce qui concerne l'époque antique, le secteur est très mal connu. Comme pour toute la partie sud-est de la ville on ne dispose quasiment d'aucune information. Ce diagnostic offre donc une opportunité de disposer de nouvelles données à ce sujet.

Malgré des contraintes importantes interdisant de mener le diagnostic suivant les méthodes habituelles et notamment limitant considérablement l'étendue des sondages, les observations effectuées sont particulièrement intéressantes : elles concernent trois points principaux.

L'existence probable à cet emplacement de vestiges antiques construits de nature pour l'instant indéterminée.

Des vestiges correspondant vraisemblablement à plusieurs états successifs de la face sud de l'abbatiale, s'échelonnant entre l'époque carolingienne et la fin du XVIIIe s ont pu être observés. L'existence d'une construction apparemment antérieure à la date de fondation traditionnelle de l'abbaye n'est d'ailleurs pas sans poser de questions.

La présence d'un immense creusement (une ancienne carrière) a été identifiée. Il est antérieur à certains des bâtiments conventuels, dont les parties basses étaient d'ailleurs installées dans l'excavation.

Le diagnostic a également révélé que les démolitions du début du XIXe s. ont servi à remblayer les zones excavées qui existaient encore à l'époque. De nombreux éléments d'architecture provenant de l'abbatiale ont d'ailleurs été retrouvés dans ces remblais.

Bien que les perturbations et l'écrêtement des niveaux soient ici importants le patrimoine archéologique conservé à cet emplacement présente un grand intérêt notamment parce qu'il s'agit d'un secteur très mal connu de la ville.

Inrap Grand-Ouest

37 rue du Bignon CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr